



LE BUDGET DU MANITOBA

2006

DISCOURS DU BUDGET

RESPECT DES ENGAGEMENTS, NOUVELLES POSSIBILITÉS





Discours du Budget 2006 du Manitoba

M. Gregory F. Selinger
Ministre des Finances
Le 6 mars 2006

Ce document peut être consulté
sur Internet à l'adresse suivante :

www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html

Les autres documents sur ce site comprennent :

Le Budget des dépenses du Manitoba de 2006,

Le Budget des recettes du Manitoba de 2006,

Les documents budgétaires du Manitoba de 2006,

Quarterly Financial Report (le plus récent), et

Manitoba Economic Highlights.

Des arrangements spéciaux peuvent être pris pour obtenir des sections
de ce document dans des formats différents
destinés aux personnes atteintes d'une incapacité visuelle.

Also available in English



Imprimé sur papier recyclé

ISSN 0380-4488

LE DISCOURS DU BUDGET 2006 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

L'ÉDUCATION AVANT TOUT	4
CROÎTRE GRÂCE À L'IMMIGRATION	7
RECHERCHE ET INNOVATION	8
PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE	9
DE L'ÉNERGIE PROPRE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE	10
LA PROTECTION DE NOS RESSOURCES HYDRIQUES	12
ZONES NATURELLES ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	13
PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE	14
AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ	14
SOUTENIR LES ENFANTS ET LES FAMILLES	19
BÂTIR LE MANITOBA	21
REVITALISER NOS VILLES	24
RÉGIONS RURALES DU MANITOBA	25
LE NORD DU MANITOBA	27
LES ARTS ET LA CULTURE AU MANITOBA	28
DES COLLECTIVITÉS PLUS SÛRES	28
SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL	30
DES ÉCONOMIES D'IMPÔT POUR LES FAMILLES ET LES ENTREPRISES DU MANITOBA	30
DES BUDGETS ÉQUILIBRÉS	35
CONCLUSION	36

Les documents suivants sont également offerts :

Document budgétaire E – Les avantages du Manitoba

Document budgétaire F – Développement économique communautaire

Document budgétaire G – Moderniser le gouvernement

The Budget Papers (en un volume)

Budget Paper A – The Economy

Budget Paper B – Financial Review and Statistics

Budget Paper C – A new Focus on Fiscal Arrangements

Budget Paper D – Taxation Adjustments

Budget Paper E – The Manitoba Advantage

Budget Paper F – Community Economic Development

Budget Paper G – Modernizing Government



Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de présenter aujourd'hui le Budget 2006 : Respect des engagements, nouvelles possibilités.

Le Budget 2006 répond aux engagements importants que notre gouvernement a pris envers les Manitobains et Manitobaines, et va même au-delà. Le budget présenté aujourd'hui rend notre province plus abordable et plus compétitive. Il améliore notre qualité de vie et crée de nouvelles possibilités de croissance et de prospérité à long terme. Nous prenons appui sur les réalisations des Manitobains et Manitobaines et nous agissons pour répondre aux priorités qu'ils ont fixées.

Nous sommes conscients des formidables avantages qu'offre le Manitoba ainsi que des qualités exceptionnelles de sa population. Dans notre province, le taux de bénévolat figure invariablement parmi les plus élevés du pays, et la proportion de dons de charité par personne est la plus forte de toutes les provinces.

C'est avec une immense fierté que les Manitobains et Manitobaines ont vu des athlètes de notre province défilier les uns après les autres sur le podium, au nom du Canada, lors des Jeux olympiques d'hiver de 2006. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer qu'au nom de tous les Manitobains et Manitobaines, le Budget 2006 salue l'esprit de victoire des athlètes olympiques manitobains en attribuant 100 000 \$ à deux organismes : 50 000 \$ pour KidSport, afin qu'il augmente les occasions d'activités sportives offertes aux enfants

du Manitoba; et 50 000 \$ pour l'organisme Right to Play, afin de promouvoir le sport et le jeu auprès des enfants dans les régions les plus défavorisées du monde

Après avoir accueilli avec succès la cérémonie des prix Juno du Canada, en 2005, le Manitoba sera cette année l'hôte des Canadian Aboriginal Music Awards et, en 2007, du championnat mondial de hockey féminin. Les matchs se dérouleront dans notre centre de niveau mondial consacré au sport, aux arts et au spectacle : le Centre MTS. L'année dernière, il s'est classé au troisième rang des stades les plus utilisés au Canada. Il a aussi battu un record provincial grâce au concert d'Aerosmith et de Lenny Kravitz qui a généré plus de un million de dollars de revenus bruts, le montant le plus élevé jamais atteint au Manitoba pour un spectacle organisé dans un stade.

Monsieur le Président, le Manitoba a connu cette année un grand honneur, lorsque le magazine Business Week l'a classé au premier rang mondial en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique. La Fondation David Suzuki a également attribué la première place canadienne à la stratégie de notre province dans ce domaine. Nous pouvons tous être fiers de ces distinctions : elles couronnent les actions entreprises par les Manitobains et Manitobaines pour protéger notre environnement, développer des sources d'énergie propres telles que l'énergie éolienne et l'hydroélectricité, et faire en sorte que notre économie continue de croître en respectant l'environnement, aujourd'hui et demain.

Le dévouement et la compétence de notre main-d'œuvre, la force de nos chefs d'entreprise et de nos chefs de file communautaires, et l'esprit d'innovation exceptionnel de

nos entrepreneurs constituent le fondement d'une très large partie de notre prospérité et de notre croissance; tous ces éléments contribuent à la réussite des entreprises manitobaines, chez nous et dans le monde entier. Au cours de la prochaine année, notre province devrait se retrouver à la première place canadienne en ce qui concerne la croissance des investissements en immobilisations.

Les Manitobains et Manitobaines qui vivent en région rurale ont fait la preuve de leur capacité à faire face aux défis, tels que les inondations de grande ampleur provoquées par des niveaux d'eau exceptionnellement élevés, les effets persistants des querelles commerciales transfrontalières, et la pression exercée par la forte valeur du dollar. Nous sommes conscients du travail acharné de nos populations rurales et nous continuerons à travailler avec les familles, les producteurs et l'industrie pour bâtir des collectivités rurales solides.

Notre gouvernement continuera de travailler avec tous les Manitobains et Manitobaines pour que l'esprit « gagnant » des champions olympiques nous anime et nous permette d'atteindre ensemble nos objectifs.

Le Budget 2006 se fonde sur quatre éléments de base :

- croissance verte, croissance intelligente;
- familles en santé, collectivités en santé;
- économies d'impôt pour les familles et les entreprises du Manitoba;
- budgets équilibrés.

Notre gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour relever les défis des années 90 et ouvrir de nouvelles

voies pour le 21^e siècle. En 1999, le Manitoba perdait des médecins et des infirmières, une situation révélatrice d'un système de soins de santé en très grande difficulté. Le financement de l'éducation postsecondaire était gelé, le nombre d'inscriptions diminuait et nos équipements éducatifs se détérioraient. Le Manitoba détenait le taux d'imposition sur les bénéficiaires des sociétés le plus élevé du Canada et occupait le deuxième rang des provinces taxant le plus fortement les petites entreprises. Les taxes scolaires augmentaient alors que la valeur des propriétés demeurait stagnante. Le Manitoba prenait du retard en ce qui concerne la protection de l'eau et de l'environnement.

Depuis 1999, nous avons enrayer le déclin et inversé la tendance. Nous avons tracé les grandes lignes d'un plan visant à investir dans les priorités des Manitobains et Manitobaines, à mettre en place une économie solide, à réaliser des allègements fiscaux raisonnables et à mettre en œuvre un plan financier sain. Et nous avons tenu nos engagements, Monsieur le Président.

- Nous avons apporté à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle un appui sans précédent qui a contribué à augmenter d'un tiers les inscriptions dans les universités, les collèges et les programmes d'apprentissage. Le Budget 2006 comprend un nouvel et important engagement financier pluriannuel pour les universités et les collèges.
- Nous avons investi en faveur des professionnels de la santé et dans la reconstruction de notre système de soins de santé. Le Budget 2006 favorise notre Plan de réduction des délais d'attente ainsi que des initiatives en matière de vie saine.

- Nous avons travaillé pour renforcer la sécurité de nos collectivités. Le Budget 2006 comprend de nouvelles ressources pour notre plan de lutte contre la criminalité, pour les écoles-phares installées dans nos communautés et pour la lutte contre la métamphétamine.
- Nous avons mis en œuvre notre Plan stratégique de croissance économique qui a débouché sur une performance économique solide et soutenue. Le Budget 2006 met en avant des stratégies pour améliorer la compétitivité, l'innovation et l'énergie propre afin que notre économie poursuive sa croissance à la fois verte et intelligente.
- Nous avons investi dans l'assainissement de l'eau, la protection contre les inondations et la préparation aux situations d'urgence. Le Budget 2006 consacre de nouvelles ressources à l'amélioration de la qualité de l'eau ainsi qu'à des projets de drainage et à la planification de la lutte contre les pandémies.
- Nous avons construit des routes et des infrastructures. Le Budget 2006 prévoit de nouveaux fonds et de nouvelles ressources pour des travaux routiers dans le cadre de projets d'infrastructure prioritaires.
- Nous avons travaillé en collaboration avec les collectivités autochtones pour combler l'écart de niveau de vie entre les Autochtones et le reste de la population. Le Budget 2006 appuie l'engagement que nous avons pris à l'égard des objectifs de la rencontre de Kelowna.
- Nous avons accru le financement des municipalités, lié à la hausse des recettes. Le Budget 2006 comprend une augmentation de 7,9 millions de dollars du Fonds de croissance du Manitoba pour les municipalités en 2006.

Le Budget 2006 diminue les taxes scolaires, l'impôt sur le revenu des particuliers et les impôts sur les bénéficiaires des sociétés et des petites entreprises. Monsieur le Président, le montant des taxes et des impôts est moins élevé aujourd'hui qu'en 1999; il est plus abordable pour les familles et plus concurrentiel pour les entreprises. Nous avons tenu ou surpassé toutes les promesses d'allègement fiscal que nous avons faites aux Manitobains et Manitobaines.

Et nous respectons nos engagements à l'intérieur d'un cadre responsable et financièrement équilibré. Monsieur le Président, je suis heureux de vous annoncer que le Budget 2006 est notre septième budget consécutif équilibré en vertu de la loi sur l'équilibre budgétaire. De plus, le budget sommaire de 2006 devrait afficher un excédent de 148 millions de dollars.

Aujourd'hui, un nouveau vent d'optimisme et de confiance souffle sur le Manitoba. Nous avons encore du travail à faire, mais les résultats montrent que nous sommes sur la bonne voie.

Notre économie se porte bien : nous occupons le deuxième rang au Canada pour ce qui est du taux de chômage le plus bas, et notre taux de croissance économique a atteint 2,9 % en 2005. L'augmentation des dépenses de consommation et des investissements commerciaux traduit le regain de confiance. Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a connu :

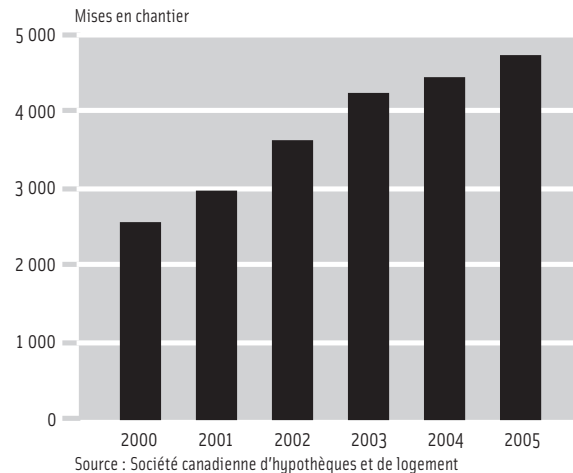
- une hausse de 33 % des ventes au détail;
- une augmentation de 14 % des exportations de marchandises, soit le double de la hausse nationale;

- une hausse de 85 % des mises en chantier, l'une des plus fortes de tout le Canada;
- une augmentation de 30 % de l'investissement réel dans le matériel et l'outillage, soit près du double de la hausse nationale.

Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a signé avec le Manitoba plusieurs ententes fédérales-provinciales importantes. Ces ententes ont vu le jour au nom des Manitobains et Manitobaines afin que leurs priorités aillent de l'avant, qu'il s'agisse de la garde d'enfants, de l'accord de Kelowna sur les questions autochtones, du projet d'agrandissement du canal de dérivation, de l'immigration ou de la formation professionnelle. Notre gouvernement travaillera sans relâche pour assumer les responsabilités et les obligations qui découlent de ces ententes, dans l'intérêt de tous les Manitobains et Manitobaines.

Lors de récentes rencontres du Conseil de la Fédération, l'accent a été mis sur le besoin pressant d'un plus grand appui du gouvernement fédéral à l'éducation postsecondaire et à la formation axée sur les compétences. La poursuite de la vigoureuse politique d'investissement de notre province et le renouvellement des ressources fédérales sont nécessaires pour améliorer la productivité et remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction en pleine expansion au Manitoba ainsi que dans d'autres secteurs en croissance. Les premiers ministres lancent un appel au gouvernement fédéral pour que soit mis en place un nouveau partenariat pancanadien dans les domaines de l'éducation postsecondaire et de la formation axée sur les compétences.

Mises en chantier au Manitoba, 2000-2005

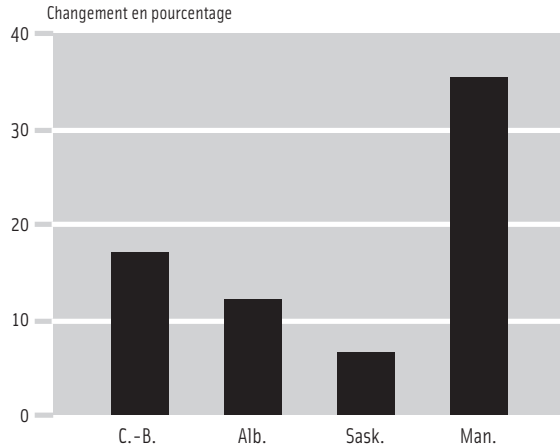


Nous tenons nos engagements en investissant dans les domaines prioritaires fixés par les Manitobains et Manitobaines : soins de santé, éducation, eau de meilleure qualité, routes; en bâtissant une économie de pointe, solide et durable; en rendant les taxes et les impôts plus abordables et plus concurrentiels; et en restant fidèles à notre stratégie financière saine et à notre plan de remboursement de la dette. Nous continuerons d'offrir de nouvelles possibilités à tous les Manitobains et Manitobaines.

L'éducation avant tout

Le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba, élaboré sur les recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre, est un plan détaillé pour investir dans nos valeurs sûres en vue d'une croissance économique durable.

Inscriptions aux établissements d'enseignement postsecondaire, 1999-2000 à 2005-2006



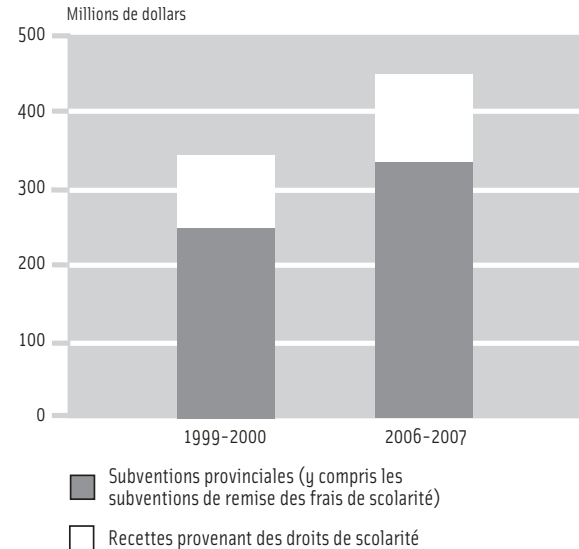
Source : Conseil de l'enseignement postsecondaire

Une stratégie d'éducation saine est au cœur d'une stratégie économique solide.

Nous avons fait de grands progrès dans l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de l'abordabilité de l'éducation et de la formation postsecondaires, en encourageant le savoir et les compétences dont les Manitobains et Manitobaines ont besoin pour être concurrentiels dans une économie mondiale.

Pour favoriser l'excellence dans le domaine de l'éducation, nous avons effectué des investissements majeurs dans les immobilisations des établissements postsecondaires. Notre investissement de 50 millions de dollars a aidé à donner le coup d'envoi à une campagne de levée de fonds de l'Université du Manitoba qui a connu un franc succès en prélevant 237 millions de dollars. Le nouveau centre de l'ingénierie et des technologies de l'information,

Subventions aux universités publiques du Manitoba et recettes provenant des droits de scolarité



regroupé avec l'informatique, ainsi que le nouveau Centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels, sont d'importants signes de la revitalisation de l'Université du Manitoba. Des investissements du gouvernement provincial ont également soutenu la restauration du hall Wesley à l'Université de Winnipeg et le nouveau campus de la rue Princess du collège Red River dans le Quartier de la Bourse.

Le Budget 2006 maintient la réduction des frais de scolarité de 10% pour les étudiants, qui a entraîné une hausse d'un tiers dans les inscriptions. Comme nous l'avons fait chaque année, nous fournissons des recettes compensatoires aux universités et collèges

afin de compenser totalement cette réduction, liée directement au nombre d'étudiants inscrits. Ces recettes compensatoires annuelles de la réduction des droits de scolarité sont passées de 8 millions de dollars en l'an 2000 à 13,8 millions de dollars dans le budget d'aujourd'hui, soit un total cumulatif de 81 millions de dollars depuis l'an 2000. Grâce à la hausse des inscriptions, les universités et les collèges tirent aussi profit d'une augmentation de 38 % de leurs recettes provenant des droits de scolarité.

Monsieur le Président, le Budget 2006 maintient notre soutien solide envers l'éducation grâce à un nouvel engagement de financement de 60 millions de dollars sur trois ans pour les universités et les collèges. Cet engagement est le plus important de l'histoire du Manitoba. Les subventions de fonctionnement versées par la Province aux universités et collèges augmenteront de 5,8 % au cours de l'année à venir. De plus, l'élimination de tout impôt foncier pour les universités représente une augmentation supplémentaire de 1,2 %. Ensemble, ces mesures représentent une augmentation de 7 % des subventions de fonctionnement. Les collèges et les universités recevront une augmentation de 5 % par année au cours des deux prochaines années. Ce nouveau financement pluriannuel permettra aux institutions postsecondaires de mieux planifier, étendre et élaborer les programmes pour répondre aux besoins du marché du travail et pour mieux coordonner les activités de recherche. Nous annonçons ce nouvel engagement à un moment où la part fédérale du financement pour l'éducation postsecondaire est de 7 %, alors qu'elle était de 15 % dans les années 1990.

De plus, Monsieur le Président, notre gouvernement travaille en collaboration avec les autres provinces et le gouvernement fédéral dans le but d'établir un nouveau partenariat pancanadien sur l'éducation postsecondaire et sur la formation professionnelle. Nous sommes engagés à investir des sommes supplémentaires dans l'excellence, l'intégralité, l'apprentissage continu, l'abordabilité et l'accessibilité si le fédéral fournit de nouvelles ressources.

Le budget d'aujourd'hui augmente les ressources :

- pour l'Initiative d'expansion des collèges, afin de continuer d'étendre les possibilités éducatives;
- pour des centres d'apprentissage pour adultes, afin de fournir des programmes d'école secondaire et de perfectionnement adaptés à des apprenants adultes;
- pour les programmes Accès, afin de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation;
- pour les partenariats de formation avec l'industrie, afin de combler les lacunes sur le plan des compétences dans les industries en plein essor.

Monsieur le Président, le Budget 2006 étend les programmes de bourses d'études supérieures et de bourses HOPE créés par notre gouvernement pour encourager les étudiants intelligents et talentueux à rester au Manitoba. Le financement des Bourses d'études canadiennes du millénaire augmentera lui aussi.

Grâce à une nouvelle Entente de partenariat sur le marché du travail entre le Canada et le Manitoba ciblant les travailleurs qui ne sont pas dans le système postsecondaire, un nouveau financement appuiera

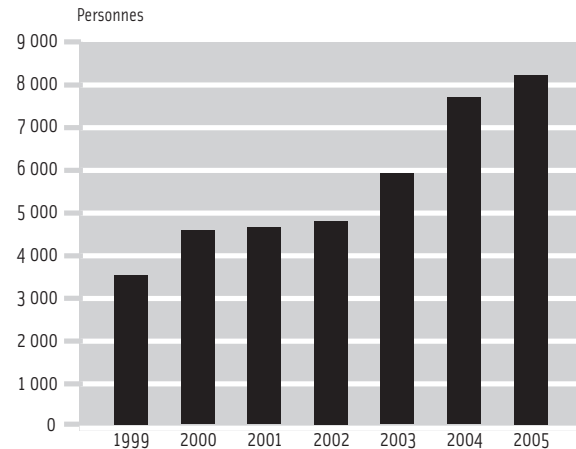
l'apprentissage, l'alphabétisation et les compétences essentielles, l'amélioration des compétences sur le lieu de travail, et la participation accrue des Autochtones, des immigrants et des personnes handicapées à la main-d'œuvre. Cette nouvelle Entente crée une occasion importante de mieux servir les Manitobains et Manitobaines dont la participation à la main-d'œuvre était limitée dans le passé.

Monsieur le Président, pour la septième année consécutive, nous allons respecter les engagements de notre gouvernement envers les écoles publiques en augmentant le financement au même rythme que notre taux de croissance économique. L'augmentation de cette année porte la somme totale en fonds d'exploitation versée par la Province à 926 millions de dollars.

Nous appuyons la *Loi sur les programmes d'éducation appropriés*, proclamée l'année dernière, en continuant d'investir dans l'éducation spécialisée. Un financement plus important est aussi fourni à l'Anglais, langue additionnelle, pour les élèves réfugiés ou touchés par la guerre. Le Budget 2006 offre de nouvelles ressources pour les carrières dans les arts, les bourses d'études en leadership pour les jeunes et un nouveau Guide manitobain de planification de carrière.

Le budget d'aujourd'hui fournit des ressources pour être à la hauteur de l'examen des bibliothèques publiques afin d'en améliorer les services, y compris pour les Premières nations mal desservies.

Immigration internationale au Manitoba De 1999 à 2005



Remarque : Les données correspondent à l'année terminée le 1^{er} octobre 2005.
Source : Statistique Canada

Croître grâce à l'immigration

Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a connu une forte croissance démographique, soit une augmentation de plus de 30 000 personnes, ce qui est supérieur à la hausse de 18 700 personnes enregistrée au cours de la période de cinq ans qui précédait. Cette année, nous prévoyons que la population va continuer à augmenter, mais à un rythme réduit, une tendance constatée dans la plupart des provinces. Notre gouvernement prend des mesures en vue d'augmenter l'immigration dans notre province et d'encourager les jeunes à s'installer au Manitoba.

Le Budget 2006 permet à un plus grand nombre d'employeurs de bénéficier du crédit d'impôt pour l'éducation coopérative. De plus, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'annoncer la mise en place d'une nouvelle mesure incitative pour encourager l'embauche chez nous, au Manitoba, d'étudiants et de finissants manitobains d'un programme d'enseignement coopératif.

L'augmentation du nombre de nouveaux immigrants au Manitoba est un élément important de notre stratégie de croissance. L'immigration aide à répondre aux besoins croissants de notre marché du travail, tout en contribuant au patrimoine culturel déjà riche du Manitoba.

Monsieur le Président, pour la première fois depuis presque 40 ans, plus de 8 000 immigrants se sont installés au Manitoba en 2005. Le programme Candidats du Manitoba, qui remporte le plus de succès au Canada, est responsable de 80 % de l'immigration à caractère économique au Manitoba et continue à accueillir la plus grande part de tous les immigrants admis au Canada à titre de candidat d'une province.

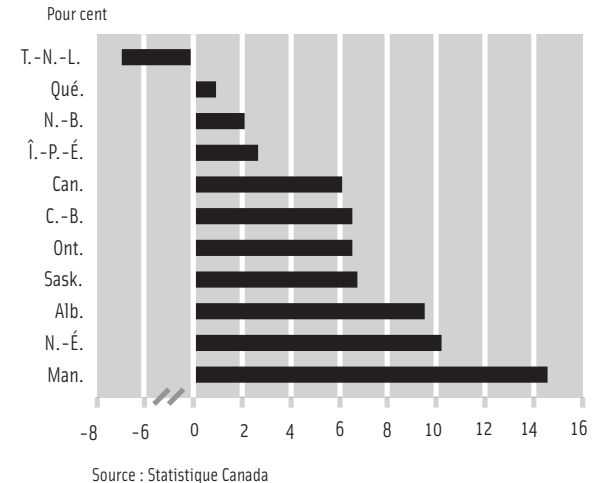
Grâce à un nouveau soutien du gouvernement fédéral, le Budget 2006 prévoit une augmentation de financement de 20 % pour renforcer les services d'intégration des immigrants et pour aider les nouveaux arrivants au Manitoba à s'y installer plus facilement.

Le budget d'aujourd'hui élargit le soutien apporté au riche réseau d'organismes ethnoculturels du Manitoba.

Recherche et innovation

Les investissements dans la recherche et l'innovation sont des investissements dans la productivité, le développement de nouveaux produits, la compétitivité et les découvertes scientifiques.

Intentions d'augmentation des investissements en immobilisations en 2006



En poursuivant sur la lancée de l'augmentation de 33 % l'année dernière du crédit d'impôt pour la recherche et le développement, le budget d'aujourd'hui comprend une augmentation de notre soutien accordé au Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba, augmentant ainsi l'investissement dans la recherche de renommée internationale effectuée chez nous au Manitoba.

Le Budget 2006 effectue un nouvel investissement dans le Centre de technologie industrielle pour aider les petites et moyennes entreprises à se développer et à croître. Compte tenu des occasions uniques qui existent au sein de l'industrie des médias numériques, le budget d'aujourd'hui double aussi la capacité du Fonds destiné aux médias interactifs du Manitoba pour appuyer ce secteur croissant.

Le secteur de la biotechnologie du Manitoba continue à faire partie de ceux qui croissent le plus rapidement

au Canada en ce qu'il compte plus de 40 entreprises actives et près de 30 établissements de recherche et de développement. Monsieur le Président, une entreprise de biotechnologie canadienne sur dix se trouve au Manitoba, et plus de 4 000 personnes sont employées par l'industrie des sciences biologiques dans la province. La Cangene Corporation et Biovail Corporation effectuent toutes les deux des expansions importantes au Manitoba cette année.

Nous répondons à la demande d'un développement accru des ressources humaines en haute technologie pour soutenir la forte croissance dans ce secteur. En janvier dernier, de nouvelles installations de biotechnologie ultramodernes ont été ouvertes au collège Red River dans le cadre d'un partenariat entre les secteurs public et privé, permettant d'offrir les programmes de formation biotechnologique et pharmaceutique les plus complets au Canada.

Promouvoir l'investissement et le commerce

Depuis 1999, l'investissement privé au Manitoba s'est accru de 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 30 %. Monsieur le Président, selon une récente enquête de Statistique Canada, les investissements du secteur privé au Manitoba devraient augmenter de 540 millions de dollars en 2006, ce qui représente une hausse de 10,4 %, soit plus du double du taux de croissance national.

Il est indispensable de maintenir cette forte croissance de l'investissement pour continuer d'accroître nos capacités dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et pour appuyer l'amélioration permanente

de la productivité et de la compétitivité des entreprises locales. Notre gouvernement est déterminé à faire sa part pour améliorer les services, mettre en œuvre des mesures d'efficacité de la réglementation, réduire les formalités administratives et rendre les taxes et les impôts plus concurrentiels.

Selon une récente étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le Manitoba et l'Alberta occupent conjointement la deuxième place en ce qui concerne les coûts liés à la réglementation les plus bas par rapport au PIB. Notre gouvernement prendra des mesures supplémentaires, en consultation avec le Conseil consultatif économique du premier ministre, pour améliorer notre avantage concurrentiel.

Au cours de l'année prochaine, notre gouvernement mettra en place l'infrastructure nécessaire pour que les capacités dans le domaine du commerce électronique puissent connaître un développement important. Pour veiller à ce que les services gouvernementaux soient, dans l'ensemble, adaptés à la mise en œuvre de services de commerce électronique, nous demanderons à tous les secteurs du gouvernement d'examiner leurs services et de mettre en œuvre des stratégies visant à accélérer le passage au commerce électronique.

Nous travaillons également afin :

- de développer la Passerelle des entreprises Canada-Manitoba pour que les multiples services offerts aux entreprises soient accessibles à partir d'un seul clic, d'un seul appel ou d'une seule visite en personne;

- d'étendre l'usage du numéro d'identification d'entreprise courant afin de faciliter l'inscription et le dépannage via Internet;
- de mettre sur pied, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les municipalités, le service Assistant des entreprises, qui vise à simplifier les renseignements relatifs aux exigences imposées aux entreprises, afin que celles-ci puissent s'y conformer de façon plus simple et moins coûteuse.

Les industries manufacturières représentent un des plus importants secteurs de l'économie du Manitoba et garantissent l'existence de presque 70 000 emplois. Monsieur le Président, l'investissement manufacturier devrait croître de 61 % cette année, un niveau exceptionnel qui nous placera au premier rang canadien.

L'année dernière, conscient des pressions résultant de la forte valeur du dollar canadien et désireux d'encourager le secteur manufacturier à investir davantage, notre gouvernement a rendu les biens, les machines et le matériel ayant déjà servi admissibles au crédit d'impôt à l'investissement manufacturier. Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer que notre gouvernement renouvelle le crédit d'impôt à l'investissement manufacturier et augmente la partie remboursable de ce crédit d'impôt en la faisant passer de 20 % à 35 %.

Pour que le Manitoba soit en mesure d'accroître les investissements, de créer des emplois, d'innover et de produire de la richesse, le développement de l'esprit d'entreprise est déterminant. Notre gouvernement est conscient du profit que les nouveaux chefs d'entreprise pourraient tirer des conseils de leurs pairs plus

expérimentés et connaissant déjà le succès. Le Budget 2006 investira donc dans un programme de mentorat appelé Mentor des entreprises. Dans le cadre de ce programme innovateur, des entrepreneurs exemplaires serviront de mentor à de jeunes chefs de petites entreprises afin d'accroître leurs chances de réussite.

Dynamique et diversifiée, générant 42 milliards de dollars, l'économie du Manitoba se tourne de plus en plus vers les marchés mondiaux. Au cours des dix dernières années, la valeur des exportations manitobaines est passée de 53 % à 65 % du PIB. Notre gouvernement travaille en collaboration avec les chefs d'entreprise afin de promouvoir l'image du Manitoba comme une porte d'entrée du commerce et de l'investissement en Amérique du Nord.

Nous avons travaillé à la diversification des marchés internationaux dans lesquels nos petites et moyennes entreprises font des affaires. Nos exportations vers des pays autres que les États-Unis sont passées de 19 % à 24 % des exportations totales au cours des quatre dernières années. Le mois dernier, notre premier ministre a dirigé en Inde la plus importante mission commerciale dans l'histoire du Manitoba, comprenant plus de 45 représentants du monde des affaires. L'un des éléments clés de notre stratégie internationale est l'exploration de marchés émergents et en pleine croissance comme l'Inde et la Chine, où nos entreprises ont la possibilité d'entreprendre des projets conjoints stratégiques.

De l'énergie propre pour une économie verte

Les mesures prises par les Manitobains et Manitobaines ont fait de la province un chef de file mondial dans les domaines

de l'énergie propre et de la lutte contre le changement climatique. C'est un legs pour les générations futures dont nous pouvons tous être fiers. Notre avantage en termes d'énergie propre – notre hydro-électricité, notre énergie éolienne et nos biocarburants – place le Manitoba dans une situation privilégiée qui nous permet de préserver et de protéger notre environnement tout en favorisant une forte économie verte.

Les résidents et les entreprises du Manitoba ont la chance de bénéficier des coûts d'électricité parmi les plus bas du monde. Le renforcement de notre avantage en termes d'énergie propre est un élément clé de notre stratégie de croissance, et le Budget 2006 accroît les ressources allouées à l'énergie propre.

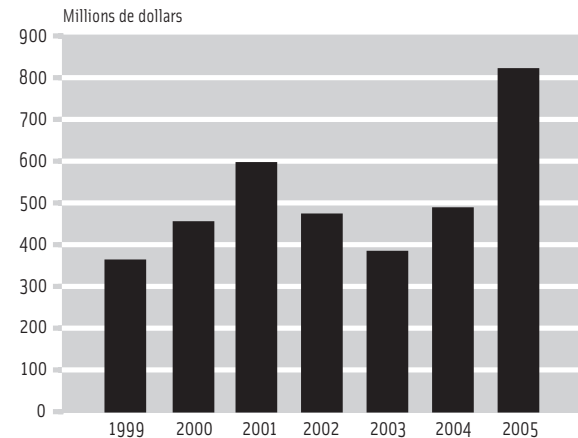
« Le développement durable est devenu un rouage économique essentiel dans la province canadienne du Manitoba. »

Business Week, décembre 2005

Nos exportations d'hydroélectricité sont passées de 363 millions de dollars en 1999 à 818 millions de dollars – un chiffre record – en 2005, ce qui représente une augmentation de 125 %. Hydro-Manitoba dispose des moyens de doubler notre capacité énergétique actuelle; elle est donc bien placée pour tirer parti des marchés d'exportation en cours de développement à l'est, à l'ouest et au sud.

Hydro-Manitoba et la nation crie de Nisichawayasihk proposent de mettre en œuvre, en étroite collaboration,

Exportations d'hydroélectricité du Manitoba



Remarque : Les exportations d'hydroélectricité comprennent les exportations internationales et interprovinciales.

Source : Hydro-Manitoba

le projet de barrage hydroélectrique de Wuskwatim, d'une puissance de 200 MW. L'avancement de la création de la centrale hydroélectrique de Conawapa pour conquérir de nouveaux marchés d'exportation apportera aux résidents du nord du Manitoba et de toute la province des avantages économiques et communautaires considérables, y compris la création d'emplois équivalant à plus de 40 000 années-personnes.

Le Manitoba mène les efforts visant la mise en place d'un réseau d'énergie est-ouest étendu, afin d'augmenter les ventes d'énergie entre les provinces et de renforcer la sécurité énergétique du Canada.

Notre stratégie de l'hydrogène marque aussi des points : nous accomplissons des progrès dans la recherche et le développement, la production, le ravitaillement et la fabrication à valeur ajoutée. Winnipeg, « capitale

nord-américaine de la fabrication d'autobus», est la première ville au Canada où l'on a testé, sur route, un autobus équipé d'un moteur à hydrogène. Cet exploit a été rendu possible par un vaste partenariat regroupant le secteur public, le secteur privé et le milieu de l'éducation.

Le Manitoba est un chef de file dans le domaine des pompes géothermiques, une des industries qui croît le plus rapidement en Amérique du Nord. Au cours des quatre dernières années, le nombre de pompes géothermiques a été multiplié par quatre au Manitoba, une croissance inégalée au Canada. Le champ d'utilisation des pompes géothermiques s'étend à tous les domaines : maisons, immeubles de bureaux, arénas, écoles et ensembles résidentiels importants. Le Manitoba est à l'œuvre pour que les pompes géothermiques constituent l'un des principaux traits distinctifs du nouvel ensemble résidentiel de Waverley West.

Hydro-Manitoba a lancé des programmes Éconergiques étoffés qui aident les abonnés résidentiels, commerciaux et industriels à faire des économies d'énergie. Plus de 23 000 prêts représentant plus de 78 millions de dollars ont déjà été accordés à des abonnés résidentiels, ce qui prouve, Monsieur le Président, que les Manitobains et Manitobaines économisent de l'argent et deviennent « éconergiques ».

Par l'intermédiaire de notre nouveau bureau, Manitoba vert, nous proposons de nouvelles solutions que les Manitobains et Manitobaines peuvent mettre en œuvre avec succès dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la conservation des eaux et de la réduction des déchets. Manitoba vert encouragera l'innovation environnementale et le développement communautaire.

La protection de nos ressources hydriques

Un si grand nombre des choses que nous construisons aujourd'hui commencent par l'eau; l'eau propre est au cœur de nos écosystèmes, de nos collectivités et de notre économie. Le budget d'aujourd'hui accorde une grande priorité à la protection de notre eau potable, de notre eau souterraine et de notre réseau unique de lacs et de rivières.

Le Budget 2006 accroît les ressources allouées à l'amélioration des initiatives sur la qualité de l'eau potable. Cela s'ajoute à la mise sur pied du Service de la qualité de l'eau potable et à la *Loi sur la qualité de l'eau potable* de notre gouvernement.

La protection du lac Winnipeg, qui occupe le 10^e rang des lacs d'eau douce dans le monde pour ce qui est de la superficie, est notre responsabilité à tous. Notre gouvernement prend des mesures additionnelles cette année pour protéger nos lacs et nos cours d'eau des charges excessives d'éléments nutritifs afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac Winnipeg et de réduire la prolifération d'algues sur ce lac de même que sur d'autres rivières et cours d'eau. Il y aura embauche de nouveaux employés pour appuyer la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des eaux* afin de mieux protéger les eaux de surfaces et souterraines.

Le Budget 2006 offre une nouvelle mesure incitative aux fermiers pour qu'ils adoptent des pratiques liées à l'eau qui soient bénéfiques.

Le Budget 2006 prévoit une augmentation des ressources visant :

- le nombre de districts de conservation afin de faire progresser la planification des bassins hydrographiques;
- le programme hydrométrique Canada-Manitoba pour la prévision des inondations;
- les services de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba;
- le Programme de gestion écologique du bétail afin de favoriser l'amélioration du rendement environnemental.

Le Budget d'aujourd'hui prévoit également une nouvelle formule de demande pour le programme amélioré de crédit d'impôt sur les biens-fonds riverains. Ce programme aide à protéger les terres fragiles qui bordent les cours d'eau.

Zones naturelles et gestion de l'environnement

Le Budget présenté aujourd'hui affecte des ressources à un nouveau système amélioré de réservation d'emplacements de camping dans les parcs. Ce système, élaboré au Manitoba, permet d'effectuer des réservations par l'intermédiaire d'un centre d'appels ou par Internet. Désormais, on peut aussi réserver sur place, dans les terrains de camping. En outre, pour améliorer la sécurité publique, nous étendons le service d'urgence 911 à cinq des principaux parcs provinciaux, et nous augmentons les ressources allouées à l'entretien des parcs.

Notre initiative consistant à mettre 1 000 lotissements pour chalets à la disposition du public a suscité un grand intérêt de la part des familles manitobaines. Notre site Web a reçu près d'un demi-million de visites de personnes désireuses

d'en savoir plus sur les plus de 600 lotissements pour chalets nouvellement offerts au public par tirage au sort. Cette année, Monsieur le Président, nous atteindrons notre objectif de 1 000 nouveaux lotissements pour chalets. Le Budget 2006 prévoit des ressources supplémentaires pour améliorer les terrains de camping en installant de nouvelles yourtes, en ajoutant des toilettes et des douches, et en intensifiant l'électrification.

Depuis 1999, nous avons désigné de nouveaux parcs provinciaux et agrandi notre réseau de zones protégées. La collaboration de la Manitoba Naturalists Society a ainsi permis d'ajouter récemment au réseau l'aire de conservation des hautes herbes des prairies. Ces deux dernières années, nous avons créé deux nouvelles réserves écologiques qui offrent le meilleur niveau de protection. Nous avons également prolongé pour cinq ans la désignation des réserves de parc Fisher Bay et de l'Île-Birch.

Monsieur le Président, le Budget 2006 consacre de nouvelles ressources à la promotion du projet de désignation de site du patrimoine mondial de l'UNESCO présenté par les Premières nations, le Manitoba et l'Ontario. Par ailleurs, notre gouvernement double, en le portant à 200 000 \$, le montant de la subvention qu'il accorde à la campagne nationale de conservation de la Société canadienne pour la conservation de la nature. Nous augmentons également notre appui à l'Institut international du développement durable.

Étant donné les conditions particulières et le caractère unique des communautés et des écosystèmes de la rive est du lac Winnipeg, notre gouvernement a lancé un vaste plan d'aménagement local qui, à son tour, a débouché sur un processus d'inclusion qui permettra aux Premières nations

de construire leur avenir en s'inscrivant dans la durée. Le budget présenté aujourd'hui accroît les ressources affectées au projet d'aménagement territorial Wabanong Nakaygum Okimawin ainsi qu'aux activités prioritaires relatives à la gestion des ressources durables, telles que le projet pilote d'amélioration de l'efficacité énergétique d'Island Lake et le programme d'intendance des rivières, qui a fait la preuve de son succès.

Préparation aux situations d'urgence

Monsieur le Président, notre gouvernement prend au sérieux le risque d'une pandémie mondiale. On ne peut exagérer l'importance d'être prêt à faire face à une telle catastrophe. Le Manitoba a établi un plan d'urgence solide en cas de pandémie. Nous collaborons avec des représentants de toutes les disciplines de santé humaine et animale pour être en mesure de lutter contre une épidémie, au besoin. Nous avons aussi collaboré avec les offices régionaux de la santé et les municipalités pour faire en sorte que leurs plans d'urgence soient bien actualisés. Dans le cadre de ses préparations, le Manitoba a accumulé une réserve de 600 000 doses de médicaments antiviraux. Nous continuons notre planification en partenariat avec l'Organisation des mesures d'urgence, les offices régionaux de la santé et le médecin-hygiéniste en chef. Nous travaillons également avec les écoles, les entreprises et les organismes communautaires et professionnels afin de renforcer leur capacité de planification et de préparation face à la possibilité d'une pandémie de grippe.

Le Budget 2006 élargit la portée du mandat de l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba afin

d'y inclure l'élaboration de plans de continuité cernant tous les secteurs de services gouvernementaux en cas d'urgence. Le budget d'aujourd'hui prévoit également de nouvelles ressources pour la surveillance des maladies animales exotiques, les diagnostics de détection précoce et l'amélioration de notre capacité d'intervention rapide. Le vétérinaire en chef coordonnera ces ressources.

Dans le Budget 2006, et appuyés par un partenariat avec le gouvernement fédéral, nous accordons un financement en immobilisations de plus de 200 millions de dollars pour la poursuite des travaux d'agrandissement du canal de dérivation. Avant d'entamer ce projet, le Canada et le Manitoba ont investi 130 millions de dollars dans la protection contre les inondations. Le renouvellement d'un partenariat avec le gouvernement fédéral pour l'achèvement des travaux d'agrandissement du canal de dérivation est une de nos priorités les plus importantes.

Amélioration du système de soins de santé

Monsieur le Président, depuis 1999, nous rebâtissons notre système de soins de santé. Nous avons investi dans la formation des professionnels de la santé et dans l'augmentation de leur nombre, dans l'innovation et la technologie médicales, dans des projets d'immobilisations relatifs aux soins de santé qui s'imposaient depuis longtemps, dans le renforcement des initiatives dans les domaines de la vie saine et de la prévention, et dans la prestation de services de santé plus rapide et plus près du domicile des patients.

Notre plus grande priorité dans le domaine des soins de santé reste la réduction des délais d'attente, non

seulement pour l'accès aux traitements vitaux, secteur dans lequel nous avons fait des progrès importants, mais aussi pour les procédures clés d'amélioration de la qualité de vie, comme les opérations de la hanche et du genou, dont nous augmentons le nombre de façon considérable.

Depuis 1999 :

- la période d'attente moyenne pour une radiothérapie anticancéreuse est passée de six semaines à une semaine;
- le temps d'attente pour une opération de chirurgie cardiaque a été réduit de plus de un tiers.

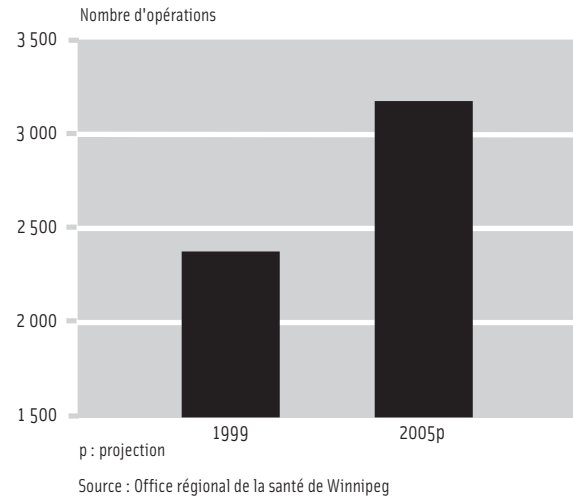
Monsieur le Président, le Budget 2006 investit dans la réalisation d'un nouveau centre d'excellence en chirurgie cardiaque ultramoderne à l'Hôpital général de Saint-Boniface. Avec cet investissement, nous mettons en œuvre la dernière recommandation importante du rapport Koshal.

Grâce à la capacité accrue de l'hôpital de Brandon et des hôpitaux Concordia et Boundary Trails, nous soutenons un rythme adéquat pour pratiquer 3 500 opérations de la hanche et du genou cette année, soit une augmentation de plus de 800 opérations par rapport à l'année passée, dont 700 pratiquées à Winnipeg.

Notre engagement pour l'amélioration du système de soins de santé est un engagement envers toutes les régions de la province. Le Budget 2006 continue d'investir dans l'augmentation des tests de diagnostic et dans la prestation de services de santé plus près du domicile des patients.

Notre système public de soins de santé a plus que quadruplé le nombre annuel d'imageries par résonance magnétique

Opérations de la hanche et du genou, Winnipeg



(IRM) depuis 1999, grâce à l'ajout de nouveaux appareils d'IRM, y compris le premier appareil situé à l'extérieur de Winnipeg, au Centre régional de santé de Brandon, et le premier appareil d'IRM communautaire à la clinique Pan Am. Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer que nous allons ajouter un nouvel appareil d'IRM à l'hôpital Boundary Trails de Winkler et Morden.

Plus de 20 000 examens IRM supplémentaires seront pratiqués au Centre des sciences de la santé, à l'Hôpital général Saint-Boniface et à la clinique Pan Am au cours des trois prochaines années.

Depuis 1999, le nombre de tomodensitogrammes a presque doublé. Des tomodensitomètres sont maintenant en service à Steinbach, Selkirk, Portage-la-Prairie, Le Pas et Thompson, et ceux de Brandon et Dauphin vont être modernisés.

Plus de 15 000 tomodensitogrammes supplémentaires vont être pratiqués au cours des trois prochaines années.

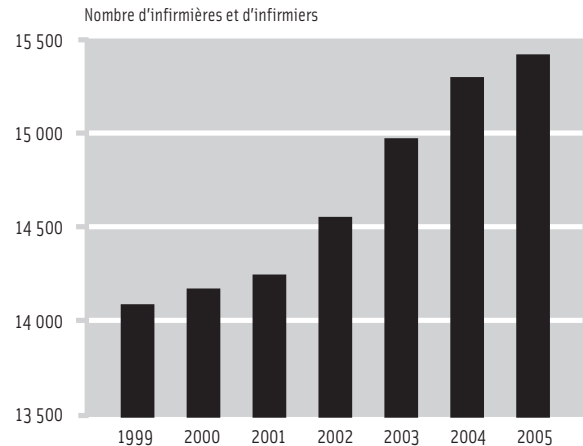
Monsieur le Président, le Budget 2006 marque la dernière étape du remplacement des 160 ambulances de la flotte provinciale par de nouveaux modèles qui amélioreront les soins aux patients et leur sécurité. Cette année, nous allons ouvrir un nouveau centre de transport et de communication à Brandon, afin de coordonner l'aiguillage médical et les interventions d'urgence.

Notre Plan de réduction des délais d'attente va bien au-delà des priorités nationales. Le Budget 2006 investit dans :

- plus d'opérations de chirurgie dentaire pour les enfants, dans la foulée de nos précédents succès qui se sont traduits par une réduction de 60 % des listes d'attente de la région de Winnipeg depuis janvier 2005;
- plus d'examen des troubles du sommeil pour aider à réduire les listes d'attente, d'une longueur inacceptable;
- l'expansion du programme de traitement de la douleur à la clinique Pan Am, pour une réduction considérable de la liste d'attente;
- des programmes communautaires de santé mentale élargis.

Le Budget 2006 investit dans l'innovation en matière de soins de santé et dans l'agrandissement de nos centres d'excellence. En plus du nouveau centre de chirurgie cardiaque de Saint-Boniface, nous appuyons la reconstruction majeure du Centre des sciences de la santé, pour servir l'ensemble du Manitoba avec des salles d'opération et des salles d'urgence complètement modernisées. Le centre d'excellence en opérations de

Infirmières et infirmiers exerçant au Manitoba 1999-2005



Sources : Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba

Ordre des infirmières et des infirmiers psychiatriques du Manitoba

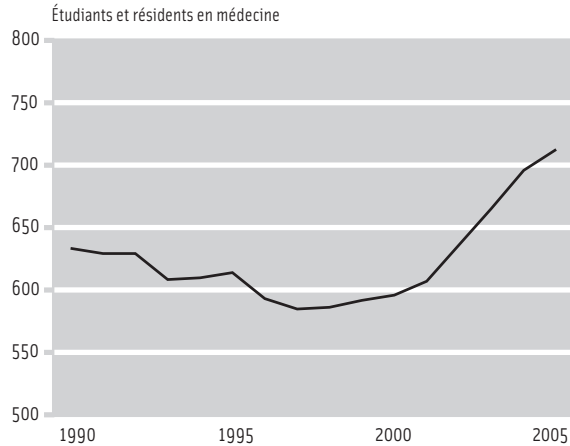
Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba

la hanche et du genou de l'hôpital Concordia a effectué cette année 400 opérations de plus que l'année dernière.

Le Budget 2006 investit dans le réaménagement du Centre de santé mentale de Selkirk. Il fournira de nouveaux espaces et des programmes améliorés pour répondre aux besoins des Manitobains et Manitobaines atteints de lésions cérébrales et de maladies mentales acquises. De plus, nous étendons le suivi intensif des personnes qui sont prêtes à vivre dans la collectivité mais qui ont besoin d'appui pour atteindre leurs objectifs.

En 1999, nous étions confrontés à un nombre décroissant de professionnels des soins de santé. Nous sommes passés à l'action. Le nombre de médecins en formation a augmenté de 20 %, passant de 591 à 712. Notre programme pour augmenter le nombre de places en enseignement de

Médecins en formation au Manitoba



Source : Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique et Faculté de médecine de l'Université du Manitoba

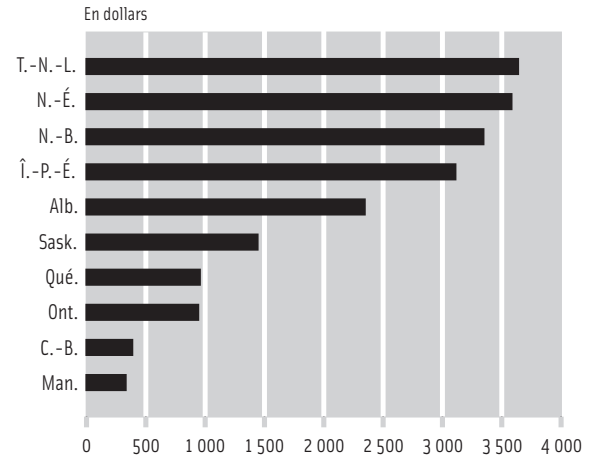
soins infirmiers a plus que triplé le nombre de diplômés. Il y a aujourd'hui plus de 1 300 infirmières et infirmiers de plus qui exercent au Manitoba.

Monsieur le Président, le Budget 2006 remplit nos engagements concernant :

- l'augmentation de 70 à 100 du nombre de places en médecine à l'Université du Manitoba;
- l'augmentation à 25 du nombre de places d'accueil des diplômés internationaux en médecine;
- l'augmentation à 3 000 du nombre d'inscriptions en formation aux sciences infirmières;
- l'augmentation à 57 places en formation des technologues, ce qui dépasse notre engagement.

Dépenses annuelles personnelles – Médicaments et accessoires pour le diabète

Étude de cas – Personnes à faible revenu



Source : Association canadienne du diabète, rapport sur le diabète 2005

Nous continuons de travailler avec les collectivités et avec les offices régionaux de la santé pour le recrutement et le maintien en fonction des médecins grâce à notre nouveau bureau de coordination du recrutement de médecins. Nous offrons aussi de nouvelles possibilités d'élargissement des rôles du personnel infirmier dans notre système de soins de santé.

Avec nos partenaires Métis et des Premières nations, nous continuons de travailler avec le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins uniques des collectivités autochtones en matière de santé. Le Budget 2006 étend l'initiative fédérale-provinciale de prévention des maladies chroniques à 40 collectivités du Manitoba. Cette initiative a été citée en exemple par l'Assemblée des Premières Nations en tant que modèle de prestation de services de santé dans les collectivités autochtones.

L'Association canadienne du diabète a reconnu les frais peu élevés des médicaments contre le diabète au Manitoba. Notre province est au premier rang pour les frais les plus bas encourus par une personne atteinte de diabète de type 1 et dont le revenu familial est inférieur à 15 000 dollars. Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer que nous augmentons l'abordabilité en éliminant la taxe de vente au détail sur les lancettes et les appareils de mesure de la glycémie achetés par des personnes diabétiques à des fins personnelles.

Notre Régime d'assurance-médicaments couvre les coûts des médicaments pour les Manitobains et Manitobaines médicalement et financièrement dans le besoin. Nous avons adopté les meilleures pratiques et nous avons étendu l'usage des médicaments génériques pour contrôler les coûts. Cependant, le coût de cet important programme continue d'augmenter, soulignant le besoin d'un régime d'assurance-médicaments national. Cette année, les franchises du Régime d'assurance-médicaments augmenteront de 3 à 6 dollars par mois pour la plupart des familles prestataires du Régime d'assurance-médicaments. Nous améliorons le programme cette année grâce à de nouvelles options de paiement flexibles.

En créant notre ministère de la Vie saine, nous avons reconnu qu'il existe des défis à relever et des occasions à saisir pour encourager les Manitobains et Manitobaines à vivre plus sainement.

Le Manitoba a été la première province à imposer l'interdiction du tabac à l'intérieur à l'échelle provinciale. Statistique Canada a récemment annoncé que le taux de

consommation du tabac au Manitoba chez les 15-19 ans est passé de 21 % à 16 % au cours du premier semestre de 2005.

Nous savons que des différences dans des facteurs comme la consommation de tabac, l'activité physique, la nutrition, le sexe, la situation économique et l'environnement physique jouent un rôle important dans l'évaluation des résultats relatifs à la santé.

Monsieur le Président, nous savons que des enfants sains et actifs ont plus de chances de devenir des adultes sains et actifs. Le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'instaurer un allègement fiscal pour l'activité physique des enfants. J'ai le plaisir d'annoncer que le Manitoba va compléter cette initiative appréciable dès qu'elle entrera en vigueur avec un crédit parallèle pour encourager une participation plus grande des enfants dans les activités sportives et récréatives, et dans les autres activités physiques.

Notre gouvernement va de l'avant par rapport aux recommandations du groupe de travail Des enfants en santé, pour un avenir en santé. L'automne dernier, nous avons lancé le programme d'activité Manitoba en mouvement pour aider les Manitobains et Manitobaines, et plus spécialement les enfants, à pratiquer une activité physique et à rester en bonne santé. Le Budget 2006 fournit des ressources pour augmenter le nombre de collectivités en mouvement.

Cette année, nous allons présenter aux écoles de nouvelles lignes directrices sur l'alimentation et la nutrition saines, et nous allons étendre et renforcer les programmes d'éducation physique et d'éducation sanitaire. Monsieur

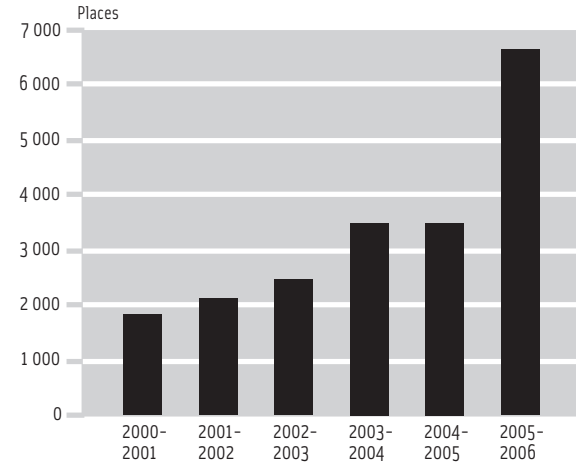
le Président, nous allons aussi donner le coup d'envoi d'un nouveau programme de sécurité à vélo en achetant 1 000 casques de cyclistes auxquels les enfants de la province auront accès, en partenariat avec KidSport.

Monsieur le Président, grâce à Enfants en santé Manitoba, le Budget 2006 fournit de nouvelles ressources pour étendre :

- le programme Bébés en santé à plus de collectivités pour faire en sorte que les bébés connaissent un départ sain dans la vie;
- les Centres de la petite enfance et de la famille dans plus d'écoles francophones, afin de rassembler pour les parents les ressources et les services de développement de l'enfant et d'apprentissage des jeunes enfants;
- les appuis aux adolescents grâce à l'initiative de centre de consultation médicale à l'école pour les adolescents.

Notre gouvernement, en collaboration avec les pharmaciens et les détaillants, met en œuvre une stratégie globale pour lutter contre la dangereuse drogue de rue qu'est la métamphétamine. Cette stratégie comprend des restrictions sur la vente de produits qui peuvent être utilisés pour fabriquer cette drogue, ainsi qu'une campagne de grande portée pour sensibiliser le public aux dangers qu'elle représente. Monsieur le Président, le budget d'aujourd'hui consacre deux millions de dollars de nouveau financement annuel à notre stratégie contre la métamphétamine et les dépendances.

Nouvelles places subventionnées pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Manitoba depuis 2000



Source : Services à la famille et Logement Manitoba

Soutenir les enfants et les familles

Monsieur le Président, notre gouvernement continue d'adopter une approche globale en vue de soutenir les familles, ce qui comprend des initiatives spéciales pour aider les Manitobains et Manitobaines vulnérables et pour combattre la pauvreté sur plusieurs fronts.

Le Manitoba a été un intervenant de poids sur les questions autochtones en faisant pression sur le Canada et toutes les provinces pour qu'ils consacrent des ressources à la santé, à l'éducation, au logement, aux services d'égout et d'approvisionnement en eau et au développement économique pour les Autochtones. L'accord de Kelowna, conclu l'automne dernier, établit des priorités clés et prend des engagements importants visant à combler l'écart qui existe entre les Autochtones et les non-

Autochtones au niveau de la qualité de vie. Le Manitoba continuera à travailler avec les peuples autochtones pour défendre l'accord de Kelowna et veiller à ce que les investissements promis soient effectués. Nous sommes déterminés à faire notre part.

Au cours des premières années après notre élection, nous avons tenu notre promesse de rétablir la Prestation nationale pour enfants. Monsieur le Président, nous remettons chaque année 13,7 millions de dollars aux familles qui en ont le plus besoin.

En 2002, avant l'établissement d'un partenariat fédéral-provincial sur la garde d'enfants, notre gouvernement a lancé un plan quinquennal important pour augmenter le nombre de places en garderie et pour investir dans les éducateurs des jeunes enfants. Au mois d'avril de l'année dernière, le gouvernement du Canada a signé des accords avec le Manitoba, l'Ontario et le Québec prévoyant le versement sur plusieurs années de nouveaux fonds fédéraux pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Dans le prolongement de notre plan quinquennal, des améliorations seraient apportées à notre excellent système public de garde d'enfants et des choix nouveaux et plus nombreux seraient offerts aux familles manitobaines, notamment :

- 1 650 nouvelles places subventionnées en garderie à Winnipeg;
- 700 nouvelles places subventionnées à Brandon, à Portage-la-Prairie, à Dauphin, à Russell, à Swan River, à Teulon, à McCreary, à Souris, à Arborg, à Springfield, à Morden, à Beausejour, à Shilo, à Saint-Pierre-Jolys et dans d'autres collectivités rurales du Manitoba;

- 68 nouvelles places subventionnées pour les collectivités du Nord, soit Le Pas, Thompson, Gillam et Churchill;
- un financement d'immobilisations pour la rénovation, l'agrandissement et la construction d'établissements de garde d'enfants;
- de nouvelles places dans les établissements de formation et des augmentations salariales pour les éducateurs des jeunes enfants.

Nous continuerons à collaborer avec le gouvernement canadien et avec les autres provinces afin de trouver un juste équilibre entre les promesses du gouvernement fédéral et les investissements que nous effectuons en vue d'accroître les choix offerts aux enfants et aux familles du Manitoba en matière de garde d'enfants.

Notre gouvernement augmente l'offre de logements abordables pour répondre à la demande croissante. Dans le cadre du programme fédéral-provincial de logements à prix abordable, nous avons investi dans la réparation, la rénovation et la construction de 3 000 logements à Winnipeg, à Brandon et à Thompson. Notre gouvernement présentera aussi des mesures législatives qui permettront de consacrer au logement et au développement communautaire dans le centre-ville de Winnipeg les profits découlant du projet Waverley West et d'autres projets de développement des banlieues.

En plus de répondre à la demande en logement, notre gouvernement entreprend une restructuration et une amélioration considérables du système manitobain actuel d'allocations-logement, ce qui représente une étape importante dans notre stratégie de lutte contre la pauvreté. Monsieur le Président, nous accordons un

financement de 7,8 millions de dollars pour aider les personnes et les familles à faible revenu à faire face à la hausse des coûts de logement. Dans le cadre de notre nouveau programme, le nombre de personnes et de familles ayant droit à un soutien sera au moins trois fois plus élevé. Ce nombre comprendra davantage de personnes handicapées, qui seront admissibles à une nouvelle prestation pouvant atteindre 2 400 \$ par année.

Dans le cadre de notre engagement d'appuyer la dignité, la qualité de vie et les possibilités de vie autonome, le budget d'aujourd'hui investit 13,6 millions de dollars de plus dans les services d'aide à la vie en société pour les personnes ayant une déficience mentale.

Notre gouvernement a amélioré les prestations d'aide à l'emploi et au revenu en ajoutant de nouveaux soutiens en vue d'aider les personnes à obtenir un emploi, de favoriser l'indépendance et d'améliorer la qualité de vie. Aujourd'hui, 2 490 personnes et familles de moins qu'en 1999 reçoivent des prestations d'aide au revenu. Le Budget 2006 investit dans la création d'un nouveau programme de formation pratique et d'aide à l'emploi destiné aux personnes cherchant du travail, en vue de réduire le temps qu'elles consacrent à la recherche et d'augmenter leurs chances de trouver un emploi.

Le présent budget s'appuie sur nos réalisations quant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées du Manitoba. Le Budget 2006 investit dans une stratégie de vieillissement en santé à l'intention des aînés, qui comprend de nouvelles ressources visant à accroître les services communautaires, à améliorer l'accès aux services gouvernementaux pour les personnes âgées et à élargir la

stratégie de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie axée sur le vieillissement chez soi, notre gouvernement effectue d'importants investissements pour permettre à plus de personnes âgées de demeurer dans leur communauté. Cette stratégie de soins de longue durée de 98 millions de dollars sur quatre ans à l'intention des aînés vise à augmenter l'aide pour l'intégration communautaire et à offrir des solutions de rechange aux soins en établissement.

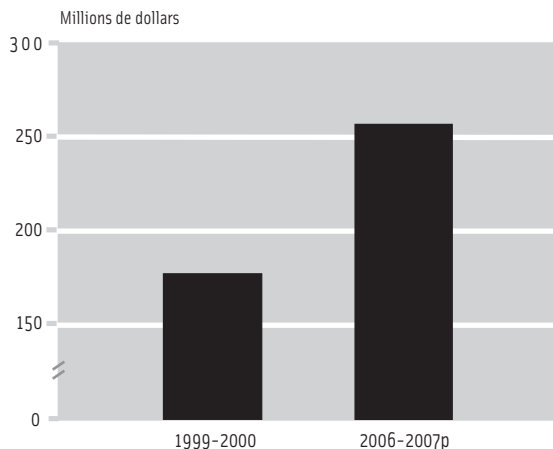
Bâtir le Manitoba

Monsieur le Président, notre gouvernement bâtit pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Les résultats de nos investissements dans des priorités d'infrastructure se voient dans toute la province. Depuis 1999, nous avons concentré nos efforts sur des investissements en immobilisations qui étaient depuis longtemps nécessaires pour les soins de santé, les écoles publiques, l'enseignement postsecondaire, les routes, et les projets hydrauliques et municipaux essentiels.

En 1999, le nouvel hôpital qui avait été promis à Brandon demeurait inexistant et le Centre des sciences de la santé continuait à se détériorer. Notre gouvernement a respecté son engagement en ce qui concerne ces projets d'immobilisations importants. Monsieur le Président, nous avons fourni un nouvel hôpital pour Brandon, et nous avons mis en œuvre le plus important projet d'immobilisations en soins de santé jamais réalisé, dans

Dépenses consacrées au réseau routier*



* Comprend la construction de routes, les chemins d'hiver et l'entretien.

p : prévisions

Source : Transports et Services gouvernementaux Manitoba

le cadre de la reconstruction du Centre des sciences de la santé.

Par l'entremise de nos sept budgets, notre gouvernement a fourni une aide en matière d'immobilisations de plus de 200 millions de dollars pour les universités et collèges, et de 378 millions de dollars pour les écoles publiques.

L'industrie de la construction du Manitoba s'attend à une croissance accélérée grâce à des projets d'immobilisations importants tels que l'agrandissement du canal de dérivation et la construction de nouvelles centrales hydroélectriques. Notre gouvernement fait de la formation et de l'embauche des Autochtones une priorité.

Monsieur le Président, le Budget 2006 comprend plus de 29 millions de dollars de dépenses supplémentaires consacrées au réseau routier pour la construction de

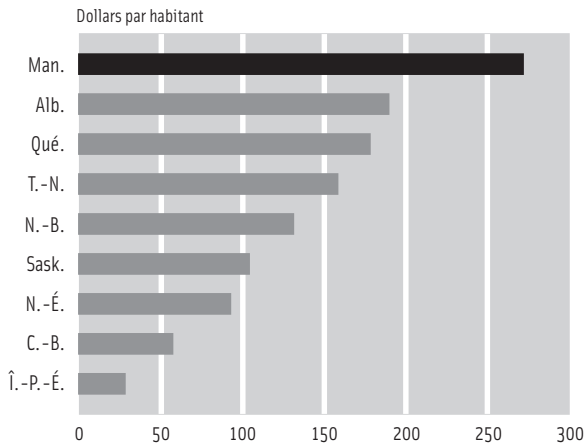
routes, les chemins d'hiver et l'entretien. L'aide financière record consacrée cette année aux routes, soit 257 millions de dollars, fait avancer les projets prioritaires tels que l'élargissement à quatre voies de la route n° 1 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan, la poursuite des travaux du côté est de la route périphérique, la réfection de la route n° 6 au nord de Grand Rapids et le renforcement de la route n° 68 traversant la région d'Entre-les-Lacs pour satisfaire aux normes de l'Association des transports du Canada. Un nouveau financement appuiera des investissements importants pour répondre aux nouveaux besoins relatifs à la route n° 1 à l'est de Winnipeg et à la route n° 75 au sud.

Monsieur le Président, le Budget 2006 prévoit une augmentation de 30 % des projets d'infrastructure hydrauliques, et le financement alloué au drainage est plus que doublé. Un financement supplémentaire appuiera le réseau régional de traitement des eaux usées de Gimli ainsi que le début de la construction de la canalisation régionale de Yellowhead.

Nous fournissons 32 millions de dollars dans le cadre d'ententes de partage des coûts pour permettre aux municipalités de faire avancer les projets d'infrastructure prioritaires, tels que le passage inférieur du boulevard Kenaston, l'amélioration du réseau de traitement des eaux usées de Winnipeg, le centre Keystone de Brandon, le réseau de télécommunications de la région des Parcs et le programme de transmission à large bande dans le Nord.

Bâtir pour l'avenir signifie aussi partager des recettes avec les municipalités. Le Manitoba demeure un chef de file national pour ce qui est de l'aide financière accordée aux municipalités.

Financement provincial accordé aux municipalités



Source : Statistique Canada 2004 (données les plus récentes)

Remarque : Exclut l'Ontario où les municipalités sont principalement responsables des programmes d'aide sociale et reçoivent des transferts du gouvernement provincial, contrairement à toutes les autres provinces.

Dans le cadre de notre dernier budget, nous avons établi le nouveau Fonds de croissance du Manitoba grâce auquel 119 millions de dollars ont été consacrés aux infrastructures et services municipaux du Manitoba. Le Fonds de croissance du Manitoba a permis d'élargir le système manitobain de partage des recettes de l'impôt sur le revenu pour inclure le partage des recettes découlant de la taxe sur le carburant, ce qui représente deux sources importantes d'augmentation des recettes pour les municipalités.

Le Fonds de croissance du Manitoba fonctionne comme prévu, avec une augmentation de 7,9 millions de dollars en 2006.

Monsieur le Président, grâce au Fonds de croissance du Manitoba, la Ville de Winnipeg recevra en 2006 un financement accru de 4,5 millions de dollars, soit une hausse de 5,7 %, y compris des fonds supplémentaires pour les transports en commun. Il s'agit de la deuxième année consécutive au cours de laquelle le financement des transports en commun augmente de plus de 15 %.

Le Fonds de croissance du Manitoba fournira aussi un montant supplémentaire de 3,4 millions de dollars aux municipalités à l'extérieur de Winnipeg en 2006, y compris des versements accrus pour toutes les municipalités et des fonds consacrés aux bibliothèques et installations récréatives municipales. Au cours des deux prochaines années, le Manitoba accordera 7,0 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds de croissance du Manitoba pour permettre aux municipalités d'investir dans des bibliothèques et des installations récréatives.

Pour donner suite à notre engagement, le Budget 2006 prévoit une nouvelle subvention pour la Ville de Winnipeg destinée à alléger les coûts liés aux évaluations foncières, ce qui donne un traitement identique à celui dont jouissent les autres municipalités. Ce financement crée une marge de manœuvre pour la Ville lui permettant de respecter ses priorités budgétaires, telles que des investissements dans les routes.

En 2005, nous avons commencé à partager 5 % des recettes des casinos avec la Ville de Winnipeg. Fidèles à notre engagement, nous augmentons à 10 % en 2006 la part des recettes des casinos partagées avec la Ville.

Revitaliser nos villes

La démarche de travail en partenariat avec la Ville de Winnipeg donne des résultats impressionnants. Les Winnipegois et Winnipegaises peuvent voir les signes de la revitalisation du centre-ville, notamment dans les projets suivants :

- le Centre MTS qui peut accueillir 15 000 spectateurs;
- la Bibliothèque du Millénaire qui vient de rouvrir ses portes;
- la construction du nouveau siège social d'Hydro-Manitoba conçu de façon respectueuse de l'environnement;
- le réaménagement résidentiel de la promenade Waterfront.

Une nouvelle étude effectuée par la Zone d'amélioration commerciale du centre-ville indique que le nombre de visites des Winnipegois et Winnipegaises au centre-ville a augmenté de 50 % depuis 2003, en grande partie grâce à de nouvelles attractions au centre-ville, au nombre accru d'étudiants universitaires et collégiaux, et au plus grand nombre de personnes qui vivent le long de la promenade Waterfront et dans le Quartier de la Bourse.

Monsieur le Président, l'année dernière notre gouvernement a élargi le programme efficace Quartiers vivants pour inclure sept quartiers additionnels de Winnipeg. Le Budget 2006 prévoit des fonds pour la deuxième année de cette expansion, ce qui fournit des ressources à davantage de collectivités pour favoriser la revitalisation des quartiers.

Cette année, notre gouvernement augmentera son appui au développement économique communautaire pour

inclure un nouveau projet pilote innovateur de centre communautaire de services financiers dans le quartier nord de Winnipeg. Ce nouveau centre offrira des services financiers abordables et accessibles qui aideront à répondre au départ des fournisseurs de services financiers ordinaires et à l'expansion des prêteurs sur salaire.

D'importants projets de revitalisation sont aussi en cours dans la Ville de Brandon, Monsieur le Président.

Notre gouvernement a appuyé le projet de réaménagement de 15 millions de dollars du centre Keystone à Brandon. Grâce à un partenariat tripartite, le nouveau centre d'excellence en agriculture sera achevé d'ici la fin du mois de mars, à temps pour la Royal Manitoba Winter Fair.

Monsieur le Président, la Province s'est engagée à déménager en grande partie le campus du collège communautaire Assiniboine sur le site de l'ancien Centre de santé mentale de Brandon. Nous travaillerons en partenariat avec la Ville de Brandon afin de faire progresser cette initiative.

Le nouveau centre de mieux-être de l'Université de Brandon offrira aux résidents de Brandon et des collectivités environnantes de nouvelles possibilités de devenir actifs. La création du nouveau temple de la renommée national du curling sera une attraction supplémentaire pour Brandon.

Quartiers vivants a versé 1,8 million de dollars à ce jour pour les activités de revitalisation à Brandon, dont près de un million pour des projets dans le centre-ville. Notre gouvernement continuera à collaborer avec la Ville de Brandon en ce qui concerne son initiative de renouvellement du centre-ville.

Régions rurales du Manitoba

Monsieur le Président, les producteurs agricoles ont fait face à un certain nombre de défis au cours de l'année passée, y compris des inondations de surface importantes, les répercussions persistantes de la fermeture de la frontière américaine et une certaine faiblesse des productions culturelles due aux conditions climatiques. Les populations des régions rurales du Manitoba ont encore une fois démontré leur dévouement et leur travail acharné face à ces défis. La réouverture partielle de la frontière américaine au bétail et les améliorations des recettes monétaires tirées de la vente du bétail sont des développements positifs. Notre gouvernement demeure résolu à travailler avec les familles agricoles, les producteurs et l'industrie pour bâtir une économie rurale qui soit vigoureuse et diversifiée.

Le Manitoba a fourni les ressources nécessaires pour doubler l'assistance offerte aux familles agricoles pour l'exercice 2005-2006, grâce à une contribution provinciale de 104 millions de dollars au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. Les agriculteurs manitobains ont reçu plus de 500 millions de dollars de paiements d'assurance-production pour la perte de cultures au cours des deux dernières années, soit le paiement sur deux ans le plus important qui ait été documenté au Manitoba. Le budget d'aujourd'hui apporte d'autres améliorations à notre programme de soutien contre l'humidité excessive, offrant aux agriculteurs de nouvelles options pour augmenter leur couverture d'assurance.

L'initiative Profitons des possibilités de croissance de notre gouvernement aide à répondre aux besoins changeants des agriculteurs d'aujourd'hui et de leur famille, et à saisir les occasions de développement économique dans les régions rurales. Des agents de développement économique sont maintenant en poste dans chacune de nos dix équipes PRO dans les zones rurales manitobaines. Notre gouvernement consulte les collectivités rurales et du Nord pour déterminer de nouveaux moyens de créer des possibilités d'amélioration du développement économique, d'augmentation du nombre d'emplois, et d'expansion de la capacité d'abattage et de la transformation à valeur ajoutée.

Les investissements provinciaux appuient un groupe unique de recherche, de développement et de commercialisation des aliments fonctionnels et des produits de santé naturels, qui est de calibre international et qui comprend :

- le nouveau Centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels à l'Université du Manitoba;
- le Centre national de recherches agroalimentaires en médecine à Saint-Boniface;
- le Centre de développement de produits alimentaires de Portage-la-Prairie, qui a récemment été agrandi.

Un nombre croissant de produits sont cultivés au Manitoba, et transformés en produits finis au Manitoba. Les investissements de notre gouvernement dans le Centre de développement de produits alimentaires ont permis à Great Plains Aseptic Processors de devenir un partenaire en recherche et développement. Aujourd'hui, Great Plains prépare les soupes gastronomiques

manitobaines Peak of the Market dans son installation de Portage-la-Prairie. À Sainte-Agathe, Associated Proteins, une entreprise fructueuse de broyage d'oléagineux dont la production commerciale tourne à plein régime, utilise du canola de producteurs manitobains et crée des possibilités d'emplois en région rurale.

Monsieur le Président, il y a aujourd'hui dans les régions rurales du Manitoba un enthousiasme grandissant pour les nouvelles cultures d'énergie propre que sont le vent, l'éthanol et le biodiésel.

La première centrale éolienne du Manitoba, un projet de 210 millions de dollars situé à Saint-Léon, tournera à plein régime cette année et générera neuf millions de dollars en paiements de bail immobilier versés aux agriculteurs des régions rurales du Manitoba pendant la durée du projet. Des propositions de développement d'énergie éolienne allant jusqu'à 1 000 MW sur dix ans sont actuellement à l'étude. D'après les prévisions, la production de 1 000 MW générerait deux milliards de dollars d'investissements et 100 millions de dollars de versements de droits éoliens aux propriétaires fonciers.

Les mesures législatives manitobaines visant à réglementer l'utilisation de l'éthanol, de concert avec le financement fédéral, sont à la base de l'investissement de 145 millions de dollars effectué par la société Husky Oil pour agrandir son usine de production d'éthanol à Minnedosa. Avec une augmentation de la production à 130 millions de litres par an, l'agrandissement de l'usine Husky offre la possibilité d'un revenu supplémentaire de 80 millions de dollars par an pour les agriculteurs qui vendent leurs récoltes pour la production de ce carburant plus propre.

Notre gouvernement donne suite aux suggestions du Conseil consultatif sur le biodiésel du Manitoba en prenant des mesures importantes pour encourager la production de biodiésel dans notre province. Nous travaillons en partenariat avec le gouvernement fédéral pour mettre sur pied un programme de production de biodiésel d'une valeur de 1,5 millions de dollars, afin d'encourager la création d'installations communautaires plus petites pour approvisionner les marchés locaux et régionaux. Monsieur le Président, nous accorderons un soutien supplémentaire pour la croissance de l'industrie du biodiésel partout au Manitoba.

Le Budget 2006 prévoit de nouvelles ressources pour poursuivre un partenariat fédéral visant à doubler le nombre d'équipes manitobaines de prospection des sols. Le travail de ces nouvelles équipes permettra d'améliorer les opérations de cartographie pour l'application des nouvelles *Loi sur la protection des eaux* et *Loi sur l'aménagement du territoire*, assurant ainsi la protection de la qualité de l'eau dans la planification de nouveaux aménagements.

Le budget d'aujourd'hui présente aussi un nouveau programme de prêt afin d'aider les agriculteurs à apporter des améliorations économiques et environnementales à leur exploitation agricole, programme qui vient s'ajouter aux mesures incitatives existantes découlant de l'Accord sur le Cadre stratégique pour l'agriculture.

Le Manitoba aura le plaisir d'accueillir la Conférence des premiers ministres de l'Ouest à Gimli au mois de mai. Nous partagerons la beauté unique du lac Winnipeg, l'une de nos plus précieuses ressources, avec les premiers ministres du nord et de l'ouest du Canada. La conférence

de cette année sera associée aux réunions de la Western Governors' Association, ce qui nous donnera l'occasion de renforcer nos partenariats.

Le nord du Manitoba

La Stratégie de développement du Nord permet d'offrir aux habitants de cette région du Manitoba davantage de possibilités d'éducation, de formation professionnelle et de développement des compétences.

Notre gouvernement a investi de manière importante dans l'avenir du nord de la province en créant le Collège universitaire du Nord. Aujourd'hui, le Collège offre au-delà de 40 programmes d'études à plus de 2 000 étudiants dans 12 endroits répartis dans le Nord.

Au-delà de 800 apprentis ont déjà bénéficié du partenariat de 60 millions de dollars formé par le Canada, le Manitoba et Hydro-Manitoba pour la formation préalable aux projets hydroélectriques dans le Nord. Nos partenaires autochtones renforcent leur capacité communautaire en planifiant et en offrant une formation axée sur les besoins locaux.

Lors des rencontres de Kelowna, les dirigeants ont établi des objectifs importants afin d'offrir aux communautés isolées et aux collectivités autochtones l'accès aux services Internet à large bande. Notre gouvernement s'est engagé à offrir les services à large bande dans les communautés isolées et les collectivités autochtones, accroissant de ce fait les possibilités dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et du développement économique. Monsieur le Président, en collaboration avec le gouvernement fédéral et le secteur privé, notre gouvernement a pris pour objectif de donner à 60

communautés isolées ou autochtones accès aux services à large bande d'ici les deux prochaines années.

Le budget d'aujourd'hui comprend une nouvelle aide financière pour permettre aux collectivités autochtones de prendre part aux activités de mise en valeur des ressources minérales.

Un nombre croissant de collectivités du Nord favorisent les cultures et la récolte traditionnelles et l'autosuffisance alimentaire. Notre Initiative d'alimentation saine dans le Nord encourage ces activités agricoles en tant que solutions de rechange concrètes aux coûts élevés des produits alimentaires commerciaux dans les collectivités isolées.

Dans le budget d'aujourd'hui, nous poursuivons notre engagement pluriannuel envers l'Initiative de développement de la porte d'accès de Churchill, pour faire connaître au reste du monde les avantages de Churchill sur le plan du transport maritime.

Avec le Budget 2006, et en partenariat avec le gouvernement fédéral, notre gouvernement soutient la conversion de la collectivité de South Indian Lake en réserve de la toute nouvelle Première nation du Manitoba, la nation crie de O-Pipon-Na-Piwin. Comme l'ont longtemps encouragé les Premières nations, et à la lumière des recommandations du sommet pour les Autochtones organisé par le Conseil consultatif économique du premier ministre, le Manitoba s'est engagé à travailler avec le gouvernement fédéral et les Premières nations pour accélérer le règlement des revendications relatives aux droits fonciers issus des traités.

Pendant la préparation aux rencontres de Kelowna l'automne dernier, le Manitoba a lancé un défi au

gouvernement fédéral : nous investirons dans la modernisation des réseaux d'alimentation en eau et des systèmes d'égouts des communautés du Nord; Ottawa devrait investir dans la modernisation des réseaux d'alimentation en eau et des systèmes d'égouts des réserves. Dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle visant la modernisation de toutes les collectivités relevant des Affaires du Nord, le Budget 2006 fait progresser les projets de traitement de l'eau à Sherridon, à Duck Bay, à Dawson Bay et à Mallard, ainsi que les projets d'épuration des eaux usées à Cormorant et à Matheson Island.

Le Manitoba continuera à mettre en avant le besoin d'investissements par le gouvernement fédéral dans les réseaux d'alimentation en eau et les systèmes d'égouts des collectivités autochtones.

Les arts et la culture au Manitoba

Les arts et la culture font partie intégrante des collectivités du Manitoba et de notre économie. Le Budget 2006 poursuit notre soutien aux industries culturelles et aux attractions et manifestations de calibre international.

Des films qui ont connu beaucoup de succès tels que *Capote* et le film dramatique devenu série télévisée *Falcon Beach* renforcent la réputation du Manitoba comme emplacement privilégié pour la réalisation de films. Depuis 1999, la valeur de l'industrie cinématographique du Manitoba s'est accrue de 37 millions de dollars à sa valeur actuelle de 100 millions de dollars; elle a donc presque triplée en sept ans seulement.

Le Manitoba continuera d'être concurrentiel par rapport aux autres lieux de production de films.

Le Budget 2006 accorde aux grands organismes culturels un soutien accru. Le financement pour le Programme de soutien aux festivals communautaires est aussi à la hausse, augmentant l'appui à un plus grand nombre de festivals dans les régions rurales et du Nord célébrant la diversité de notre culture et de notre patrimoine.

La culture autochtone est un élément important du patrimoine manitobain, et elle constitue une force croissante pour ce qui est de l'expression artistique contemporaine. Le Budget 2006 prévoit de nouvelles ressources qui permettront de travailler avec la communauté autochtone afin de lancer un nouveau festival annuel célébrant sa culture.

Dans le Budget 2006, nous poursuivons notre engagement d'augmenter le financement à Sport Manitoba et d'appuyer la présentation du 94^e match de finale de la Coupe Grey de la Ligue canadienne de football à Winnipeg cette année.

Des collectivités plus sûres

Monsieur le Président, il est important de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité si l'on veut bâtir des collectivités saines. L'approche de notre gouvernement en matière de justice a toujours été la même : ferme dans la manière de traiter le crime, et ferme dans la manière de traiter les causes profondes de la criminalité.

Le Budget 2006 prévoit de nouveaux investissements importants dans le plan manitobain d'action contre le crime.

Le budget de l'année dernière prévoyait des fonds pour 54 nouveaux postes d'agents de police, ce qui représentait la plus grande augmentation de financement des services de police dans l'histoire de notre province. Le Budget 2006 renforce ce soutien en s'engageant à financer 31 postes de police supplémentaires, soit 23 pour Winnipeg, deux pour Brandon et six pour améliorer les services de police dans les collectivités autochtones.

Le Manitoba a la réputation d'avoir la législation antigang la plus sévère au Canada. Le Budget 2006 double la taille de la Section de poursuite des gangs qui, depuis sa mise sur pied en novembre 2003, a contribué à plus de 280 déclarations de culpabilité pour des membres de gang. Cette équipe spécialisée sera agrandie pour comprendre 16 postes, dont cinq nouveaux avocats de la Couronne, afin de cibler les activités des gangs.

En nous fondant sur notre expérience et sur les meilleures pratiques exercées dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, nous allons également élargir la portée de notre stratégie de lutte contre les gangs en mettant l'accent sur la mobilisation communautaire ainsi que sur le renforcement de la supervision des jeunes à risque et du soutien qui leur est offert. Ces mesures viendront s'ajouter aux programmes existants réussis tels que l'unité de lutte intégrée contre le crime organisé qui, avec le soutien de la Province, travaille avec la GRC et les services de police de Winnipeg et de Brandon et qui a obtenu des résultats positifs en s'attaquant aux chefs du crime organisé.

Plus de 150 lieux de consommation de drogues, de rassemblement de gangs et de prostitution ont déjà été

fermés en vertu de la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* et de la *Loi sur les bâtiments fortifiés*, et nous allons introduire de nouvelles mesures législatives pour renforcer la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*.

Grâce à l'initiative antiviol manitobaine, qui comprend des sanctions plus rigoureuses pour les voleurs de véhicules et le programme populaire de la SAPM encourageant les propriétaires à utiliser des interrupteurs d'allumage, il y a eu 1 680 vols de véhicules de moins l'année dernière. Dans le cadre d'un partenariat avec la SAPM, le Budget 2006 alloue un million de dollars à la lutte contre le vol de véhicules.

Le programme Lighthouses est une initiative novatrice de notre gouvernement : il apporte de l'espoir à la jeunesse du Manitoba, il offre des activités récréatives après les heures d'école ainsi que des possibilités éducatives et sociales, et il bâtit de meilleures relations entre les jeunes, les collectivités, la police et le système judiciaire dans un contexte de prévention du crime. Le Budget 2006 augmente à 45 le nombre de lieux-phares dans l'ensemble du Manitoba, un chiffre qui nous rapproche de notre objectif de 50.

Notre gouvernement a aussi créé un poste de procureur communautaire pour cibler les crimes de rue et d'autres priorités communautaires dans le centre-ville et dans le secteur est de Winnipeg. Cette stratégie communautaire en matière de poursuites est une première au Canada.

Le Manitoba est reconnu au niveau national pour ses efforts de lutte contre la violence familiale et les ravages que cette violence cause dans les familles, tout

particulièrement aux femmes et aux enfants. Grâce au projet de gestion initiale des causes de violence familiale, qui est dirigé par le juge en chef et qui a remporté un prix, ces causes sont maintenant traitées plus rapidement dans le système judiciaire. Notre gouvernement a adopté des mesures législatives pour protéger un plus grand nombre de victimes de violence, y compris les personnes dans une relation de fréquentation, et pour garantir l'exécution des ordonnances de protection délivrées par des tribunaux de l'extérieur de la province. Le Budget 2006 accorde un plus grand soutien aux initiatives communautaires de prévention de la violence familiale et aux services d'hébergement d'urgence pour les adultes vulnérables. Plus de financement est aussi prévu pour l'unité d'intervention et de services aux victimes afin qu'elle travaille avec la police à aider les familles à risque dans des situations où aucune accusation n'a été portée.

Monsieur le Président, nous affecterons un cinquième juge de la Cour provinciale dans le nord de la province pour servir les collectivités autochtones.

Notre gouvernement a établi un comité consultatif spécial pour obtenir des conseils sur le type de centre correctionnel qu'il faudrait pour remplacer la vieille prison pour femmes, et sur l'emplacement de ce nouvel établissement. Notre gouvernement présentera le rapport du comité et prendra des mesures pour mettre en œuvre ses recommandations.

En outre, de nouveaux fonds sont prévus pour augmenter la capacité et la sécurité dans les établissements correctionnels de Dauphin, de Headingley et de Milner Ridge.

Monsieur le Président, notre gouvernement recommande depuis longtemps des changements au Code criminel du Canada afin d'interdire l'utilisation de condamnations avec sursis pour les auteurs de crimes de violence sérieux, pour les personnes reconnues coupables de conduite avec facultés affaiblies causant la mort et pour les auteurs d'infractions sexuelles à l'égard des enfants. Nous avons aussi exercé des pressions pour l'utilisation de peines minimales obligatoires pour la contrebande des armes à feu. Nous avons bon espoir, Monsieur le Président, que le gouvernement fédéral, tout comme notre gouvernement, est préoccupé par ces questions.

Sécurité et hygiène du travail

Monsieur le Président, la sécurité dans nos collectivités comprend la sécurité sur nos lieux de travail. Des lieux de travail hygiéniques et sécuritaires sont bons pour les travailleurs, bons pour les familles et bons pour les affaires. Nous progressons dans la réduction du temps perdu à cause de blessures : nous avons déjà réussi à obtenir une baisse de 20 %. En partenariat avec la Commission des accidents du travail, et en nous inspirant de la réussite de la campagne Sain et sauf au travail, le Budget 2006 augmente les ressources consacrées aux initiatives de sécurité et d'hygiène du travail.

Des économies d'impôt pour les familles et les entreprises du Manitoba

Grâce aux économies d'impôt que le Budget 2006 leur procure, les entreprises du Manitoba seront plus concurrentielles, et les familles qui y résident profiteront d'un coût de la vie encore plus abordable.

Le Manitoba est l'endroit idéal où vivre, travailler et élever une famille, étant donné la qualité de vie qu'on y trouve et les avantages fondamentaux qui y sont offerts, dont les suivants :

- des tarifs d'assurance automobile parmi les plus bas au pays, et d'électricité parmi les plus bas au monde;
- un système d'enseignement supérieur de qualité à un coût abordable;
- un milieu naturel attrayant et sain;
- des activités culturelles et artistiques de calibre mondial, à un coût abordable.

Même si la valeur des maisons est à la hausse, le Manitoba demeure l'un des endroits où le prix d'achat d'une maison de qualité est parmi les moins élevés.

Le climat des affaires du Manitoba est concurrentiel : une étude récente de la société KPMG sur la compétitivité du coût des affaires place Winnipeg devant Calgary, Vancouver, Montréal, Ottawa et Toronto. De même, Winnipeg se compare favorablement à bon nombre de grandes villes américaines, et présente un avantage concurrentiel par les coûts en comparaison avec Minneapolis et Chicago.

Notre avantage concurrentiel résulte d'un ensemble exceptionnel de facteurs :

- l'une des économies les plus stables et diversifiées du Canada;
- une population active productive, instruite et multilingue;
- des services de santé et un système d'enseignement publics et de qualité;
- le coût concurrentiel de la construction, des terrains et des bureaux;

- une grande capacité de recherche et de développement, à laquelle s'ajoutent de généreux incitatifs fiscaux;
- notre position stratégique dans le corridor de commerce du centre du continent.

Monsieur le Président, pendant sept ans, nous avons tenu chaque promesse de réduction d'impôt et de taxe que nous avons faite, et dans certains cas nous avons même été plus loin. Notre gouvernement est déterminé à faire sa part pour que le Manitoba soit une province concurrentielle et pour que le coût de la vie y demeure abordable.

Le Budget 2006 respecte notre engagement d'éliminer la taxe résidentielle d'aide à l'éducation, ce qui accorde aux Manitobains et Manitobaines une épargne fiscale supplémentaire de 34 millions de dollars cette année. Pour une maison de 150 000 dollars, cela représente une épargne annuelle de 163 dollars. Monsieur le Président, il y a maintenant une taxe de moins au Manitoba.

Après 11 ans d'augmentation des taxes et impôts fonciers, chacun de nos sept budgets a offert une réduction de l'impôt foncier en matière d'éducation pour les propriétaires de résidence. Nous nous sommes engagés à progresser encore plus dans ce sens avec nos futurs budgets.

Nous prenons d'autres mesures en ce qui concerne les impôts fonciers. En 2003, nous avons promis de réduire de 20 % l'impôt foncier en matière d'éducation touchant les terres agricoles, mais nous avons été plus loin : nous l'avons réduit de 50 %. Et nous allons encore plus loin maintenant : pour l'année scolaire 2006, nous dépassons notre engagement antérieur auprès des agriculteurs en haussant cette réduction d'impôt foncier à 60 %. Monsieur

Épargne résultant de l'élimination de la taxe résidentielle d'aide à l'éducation, 2005-2006

Valeur de la maison	Épargne annuelle
100 000 \$.....	109 \$
150 000 \$.....	163 \$
175 000 \$.....	191 \$

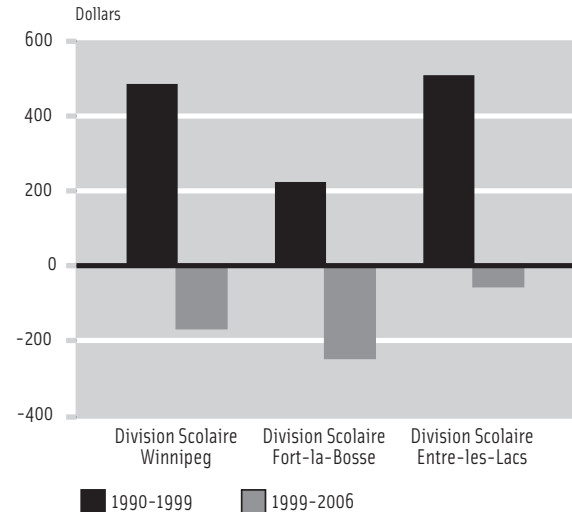
Source : Finances Manitoba

le Président, cette réduction supplémentaire accordera aux agriculteurs du Manitoba une épargne fiscale nette de 4,6 millions de dollars.

Notre gouvernement a réduit de façon régulière l'impôt sur le revenu des particuliers, et le Budget 2006 continue dans la même voie. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Budget 2006 respecte notre engagement de réduire à 13 % le taux d'imposition intermédiaire dès le 1^{er} janvier 2007, ce qui représente une réduction totale de ce taux de 20 % depuis l'an 2000. De plus, le montant personnel de base sera de nouveau augmenté de 100 \$. Monsieur le Président, ces nouvelles mesures accorderont aux contribuables de notre province une épargne supplémentaire de 32,3 millions de dollars en allègements fiscaux annuels, en plus de rayer 2 000 Manitobains et Manitobaines à faible revenu du rôle d'imposition.

Au début de 1999, notre taux d'imposition des petites entreprises était, à 9 %, le deuxième plus élevé au pays. Notre gouvernement a réduit ce taux de moitié et doublé le montant des bénéfices admissibles à ce taux d'imposition

Variation du total des taxes et impôts fonciers d'aide à l'éducation, pour une maison évaluée à 125 000 \$ en 2006

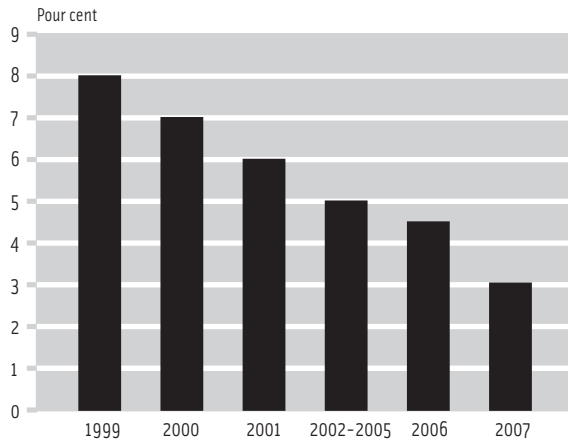


Nota : Représentation de la somme des changements touchant la taxe spéciale, la taxe résidentielle d'aide à l'éducation et les crédits d'impôt foncier en matière d'éducation. Le taux de la taxe spéciale pour 2006, exprimé en millième de dollar, est préliminaire.

Source : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

préférentiel—plus de 90 % des corporations imposables du Manitoba y ont maintenant droit. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que nous allons encore plus loin dans le respect de notre engagement envers les petites entreprises du Manitoba : le 1^{er} janvier 2007, le taux d'imposition des petites entreprises sera réduit à 3 %, ce qui nous placera au deuxième rang au Canada. Grâce à cette réduction additionnelle, la réduction cumulative de ce taux d'imposition s'élève à 63 % de ce qu'il était en 1999.

Réduction du taux d'imposition des petites entreprises du Manitoba depuis 1999



Source : Finances Manitoba

En 1999, le Manitoba avait le taux général d'impôt sur les bénéficiaires des sociétés le plus élevé au pays, soit 17 %. Nous l'avons réduit à 14,5 %, et le 1^{er} janvier 2007, il sera réduit à 14 %, ce qui représente une diminution sans précédent dans l'histoire de notre province. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le taux général d'impôt sur les bénéficiaires des sociétés sera réduit à 13 % à compter du 1^{er} juillet 2008, sous réserve de l'application des mesures législatives sur l'équilibre budgétaire, ce qui représente une réduction cumulative de 24 % par rapport à ce que le taux était en 1999.

Je suis également heureux d'annoncer que le Budget 2006 double la déduction de l'impôt sur le capital des corporations à compter du 1^{er} janvier 2007, la faisant passer de cinq millions de dollars à dix millions de dollars, ce qui diminue de 19 % le nombre d'entreprises

devant payer cet impôt. De plus, notre gouvernement entreprendra l'élimination graduelle de l'impôt général sur le capital des corporations avec une réduction de 20 % du taux d'imposition à compter du 1^{er} juillet 2008, sous réserve de l'application des mesures législatives sur l'équilibre budgétaire.

Les changements introduits par notre gouvernement dans le but de rendre plus concurrentiel le régime fiscal du Manitoba applicable à l'exploration pétrolière et gazière ont stimulé l'intérêt accordé à notre potentiel dans ce domaine, ce qui a contribué à des activités d'exploration et de développement sans précédent dans notre province. La production pétrolière annuelle au Manitoba a augmenté de 25 % depuis 2004, et les droits gaziers et pétroliers domaniaux relatifs à une aliénation ont augmenté de plus de 150 %. Dans le but d'appuyer davantage la croissance record de cette industrie, notre gouvernement accordera une exemption de la taxe de vente applicable aux installations de forage et à d'autre matériel utilisé pour l'exploration pétrolière et gazière.

Monsieur le Président, d'ici 2007, les Manitobains et Manitobaines bénéficieront d'une épargne annuelle de 618 millions de dollars par rapport à 1999, en ce qui concerne les taxes et impôts touchant les particuliers, les entreprises et les biens fonciers.

Pour les familles et les entreprises du Manitoba, il s'agit là d'un allègement considérable de leurs taxes et impôts, une épargne fiscale qui va plus loin que ce à quoi nous nous étions engagés et que nous avons réalisée, dans un contexte de responsabilité sur le plan budgétaire, sans

Prévisions du budget sommaire à moyen terme

(en millions de dollars)

	Prévisions 2005-2006	Budget 2006-2007	Projection 2007-2008	Projection 2008-2009	Projection 2009-2010
Recettes	8 365	8 651	8 911	9 201	9 539
Dépenses	(8 339)	(8 622)	(8 842)	(9 117)	(9 452)
Résultats du Fonds de fonctionnement	26	29	68	85	88
Transferts interfonds/Remboursement de la dette					
Versement de réduction de la dette	(110)	(110)	(110)	(110)	(110)
Fonds de stabilisation des recettes					
Exigences générales	68	55	0	(1)	(4)
Réduction des délais d'attente/Programmes de santé	18	30	45	30	30
Total des transferts interfonds	(24)	(26)	(65)	(82)	(85)
Solde conformément au MLEB / Transfert au FSR	3	3	3	3	3
Fonds spéciaux (changements au solde)					
Fonds de remboursement de la dette	25	26	28	29	30
Fonds de stabilisation des recettes	(72)	(70)	(30)	(14)	(42)
Autres	0	(2)	(2)	(2)	(2)
Total des changements aux fonds spéciaux	(47)	(45)	(4)	13	(14)
Entreprises publiques et organisations de la Couronne					
Entreprises publiques					
Hydro-Manitoba	375	222	123	132	135
Société d'assurance publique du Manitoba	46	10	10	11	9
Corporation manitobaine des loteries	273	267	267	267	267
Société des alcools du Manitoba	192	196	201	206	211
Organismes de service spécial	15	14	15	15	15
Société des services agricoles du Manitoba	(145)	(3)	5	8	8
Autres	75	41	45	46	46
Retraitements de consolidation	(482)	(481)	(488)	(493)	(499)
Net – Entreprises publiques et organisations de la Couronne	348	265	177	191	193
Dépenses pour l'obligation non capitalisée découlant des régimes de retraite	(195)	(197)	(199)	(201)	(203)
Accroissement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite	144	125	138	146	158
Recettes nettes sommaires (Budget sommaire)	251	148	112	149	134

Les totaux peuvent varier en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les données relatives aux exercices 2007-2008 à 2009-2010 sont fournies à titre d'illustration seulement. Le tableau des informations financières changera lorsque le gouvernement aura complété la présentation des rapports financiers sous forme de Budget sommaire, une initiative qui a déjà commencé (voir à la page B2).

compromettre des investissements publics importants dans les domaines de la santé et de l'éducation, et sans négliger notre plan de remboursement de la dette.

Des budgets équilibrés

L'an passé, nous nous sommes engagés à produire dès 2007-2008 un budget sommaire marqué par l'intégralité, soit un rapport financier général sur toutes les entités qui font partie du gouvernement ou que le gouvernement contrôle, en nous conformant aux principes comptables généralement reconnus. Nos progrès sont constants et nous sommes sur la bonne voie pour respecter cet engagement. L'automne dernier, nous avons déposé les comptes publics au 31 mars 2005, les premiers comptes publics de l'histoire du Manitoba qui soient entièrement conformes aux principes comptables généralement reconnus. L'an prochain, suivant les recommandations du vérificateur général, le Budget sommaire deviendra le principal instrument de présentation de rapports budgétaires du Manitoba.

La présentation sous forme de budget sommaire indique que le Budget 2006 est équilibré, et que la Province prévoit un excédent budgétaire de 148 millions de dollars. Pour l'exercice 2005-2006, les renseignements tirés du troisième trimestre annoncent un excédent sous forme sommaire de 251 millions de dollars, une hausse de 55 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires. Selon les prévisions actuelles, la dette sommaire nette de la Province devrait diminuer davantage en 2005-2006.

En 1999-2000, le ratio entre la dette nette et le PIB s'élevait à 31,4 %. Grâce aux progrès que nous avons accomplis dans la réduction de ce ratio, nous prévoyons qu'il diminuera à 24,5 % en 2006-2007. Nos prévisions indiquent qu'à moyen terme les excédents budgétaires sommaires vont se poursuivre.

Pour la septième année de suite, notre gouvernement présente un budget équilibré, conforme aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire, avec un solde budgétaire de 3 millions de dollars. À moyen terme, nous prévoyons que le fonds de fonctionnement continuera de présenter des résultats positifs.

Au 31 mars 2006, le solde du Fonds de stabilisation des recettes devrait atteindre 414 millions de dollars. Au 1^{er} mars 2007, après le prélèvement des fonds déjà versés par le gouvernement fédéral pour la réduction des délais d'attente, du montant requis à titre d'investissement dans l'infrastructure, des fonds pour l'allègement de la taxe foncière pour les agriculteurs et les propriétaires de résidences, et des versements essentiels à l'enseignement postsecondaire, le Fonds de stabilisation des recettes se chiffrera à 345 millions de dollars, soit 81 millions de dollars de plus qu'en 1999-2000.

Notre gestion prudente des finances gouvernementales s'est méritée deux améliorations des cotes de crédit du Manitoba depuis notre entrée en fonction. Les cotes de crédit du Manitoba sont de catégorie investissement et sont solides :

Cotes de crédit du Manitoba

Moody's Investors Services :	Aa2
Standard and Poor's :	AA-
Dominion Bond Rating Service :	A élevé

Le Budget 2006 prévoit une croissance des dépenses de 3,4 %, soit le même taux de croissance que l'an dernier.

À notre entrée en fonction en 1999, l'une de nos premières tâches a été d'élaborer un plan général pour s'attaquer à l'obligation découlant des régimes de retraite, une obligation que l'on avait laissé croître, non capitalisée, pendant quarante ans. Nous avons établi le premier plan pour s'attaquer à cette obligation majeure. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que le Budget 2006 prévoit l'affectation de 110 millions de dollars au remboursement de la dette générale et à la réduction de l'obligation découlant des régimes de retraite, ce qui porte notre contribution totale à ce chapitre à 704 millions de dollars.

Conclusion

Avec le Budget 2006, nous respectons nos engagements de prendre des mesures pour répondre aux priorités des Manitobains et Manitobaines et de créer de nouvelles possibilités pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Les mesures que nous présentons aujourd'hui permettront :

- d'accroître les investissements dans l'éducation à tous les niveaux;
- d'améliorer les soins de santé pour toute la population du Manitoba;
- d'investir dans des infrastructures clés pour les routes, l'eau et le drainage, les soins de santé et l'éducation;
- de fournir un soutien essentiel aux enfants, aux familles et aux collectivités;
- de rendre le régime fiscal plus abordable pour les familles et plus concurrentiel pour les entreprises.

Et nous accomplirons tout cela avec un budget sommaire excédentaire et un solde positif du fonds de fonctionnement.

Les Manitobains et Manitobaines peuvent être fiers de leur province. Nous avons tant accompli et nous pouvons aller encore plus loin. Nous sommes fiers de présenter le Budget 2006 à la population de notre province.